



Master 1 Géographie, Aménagement, Environnement, Développement :
Nouvelle Ruralité, Agriculture et Développement Local (NOURAD)

Rapport de stage

La mobilisation des acteurs au tour de la démarche "*Se nourrir lorsqu'on pauvre, accès digne et durable à une alimentation de qualité pour tous, vecteur de cohésion sociale et de citoyenneté*" en pays Terres de Lorraine.

Présenté par : Lam SENE

Encadrant : Mme Monique Poulot

Juillet 2019

Sommaire

Sommaire.....	1
REMERCIEMENTS.....	3
Introduction.....	4
Problématique ou question problématisé du stage :.....	6
I. Présentation des structures d'accueil.....	8
1.1. Les commanditaires : des acteurs nombreux.....	8
1.2. Le pays Terres de Lorraine.....	8
1.2.1. Présentation du territoire.....	8
1.2.2 La structure du Pays Terres de Lorraine.....	14
1.3 Le réseau agriculture urbaine et alimentation des personnes vulnérables.....	20
1.4- La mairie de Neuves-Maisons.....	21
1.4 Le partenariat des acteurs.....	22
2. L'objet du stage au tour de la démarche «se nourrir quand on est pauvre» et le sujet du mémoire.....	24
2.1. Le stage et les attendus du stage.....	24
2.2. La question de recherche: problématiques et méthodes.....	26
II. " La démarche se nourrir lorsqu'on est pauvre, accès digne et durable à une alimentation de qualité vecteur de cohésion sociale et de citoyenneté": Une démarche à inventer qui appelle la mobilisation de tous acteurs.	28
1. <i>Pauvreté et alimentation : Une question sociétale et de recherche</i>	28
La Pauvreté : Une brève revue de la littérature.....	29
1.1. b L'alimentation.....	32
2- Les outils mise en œuvre par le projet.....	37
2.1- Les achats groupés.....	37
A. Contraintes de mobilisation des acteurs autour des achats groupés.....	38
B. Perspectives sur les achats groupés.....	41
2.2 Les jardins collectifs.....	41
A. Histoire des jardins collectifs.....	41
B. Définition et typologie des jardins collectives.....	43
3 - Méthodologie pour la mise œuvre du jardin nourricier de Neuves-Maisons en mars 2020	46
A. Le foncier: le site des étangs situé sur la commune de Pont Saint Vincent.....	46
B. Identification et observation des initiatives de jardins partagés existant sur Neuves-Maisons	52
C. La diversité des acteurs au tour du projet de jardin nourricier de Neuves-Maisons.....	53
Figure 1: Diversité des acteurs au tour du projet jardin, Lam, 2019	59
D. La mobilisation des divers acteurs et les contraintes de mobilisation.....	59
E. Réalisation et analyse des entretiens avec les acteurs.....	65
F. Objectifs et attentes des acteurs sur le projet de Jardin nourricier de Neuves-Maisons.....	66

Conclusion.....	69
Tableaux des annexes.....	72
Sigles et abréviations.....	79
Références bibliographiques.....	80
Table des matières.....	82

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier chaleureusement, et en premier lieu, ma directrice de mémoire, Monique Poulot, pour son soutien, ses conseils avisés et sa bienveillance qui m'ont poussé à aller au bout de mes efforts. Un grand merci également à mes maîtres de stages. Je veux nommer Mr Benoit Guerard, directeur du pays Terres de Lorraine, et Mr Jérémy Champellier, directeur des services mairie de Neuves-Maisons. Merci de m'avoir bien intégré en Terres de Lorraine avec tous les acteurs de la démarche « se nourrir lorsqu'on est pauvre ». J'ai appris beaucoup de chose de vous surtout le dynamisme et l'esprit collaboratif dans le travail, je ne regrette pas de vous rencontrer dans ma carrière.

Mes vifs remerciements aussi à Mme Christine Aubry et Mme Fanny Provent d'AgroParisTech, elles m'ont bien épaulé dans l'accomplissement de ma mission sur le stage. Je ne s'aurai terminé sans remercier aussi à Magali Ramel d'ATD Quart Monde de sa disponibilité, elle me servait aussi de conseillère.

Je remercie également tous mes amis de la résidence Charlotte PERRIAND qui m'ont bien appuyé et encourager durant tout le long de mon stage. Un grand merci à ma famille depuis le Sénégal, à mon frère Mamadou Sene, qui n'aménage aucun effort pour mon développement intellectuel.

Introduction

Aujourd'hui, des collectivités territoriales se sont orientées vers des démarches ou politiques alimentaires afin de prendre en charge et satisfaire l'approvisionnement des consommateurs en produits locaux. Cette volonté politique constitue une réponse à des scandales alimentaires dont la société a été victime ces dernières années tels que la crise de la vache folle dans les années 1990 ou encore plus récemment l'affaire de la viande de cheval dans les lasagnes en 2013. A cela, s'ajoutent d'autres préoccupations concernant la santé et l'environnement avec la peur des OGM (organismes génétiquement modifiés) et l'augmentation de l'usage non raisonnée des pesticides par les agro-industriels. Ces événements qui se sont succédés illustrent ainsi la complexité de notre système alimentaire et ont suscité de la méfiance chez les consommateurs envers le modèle agro-industriel et une volonté de contrôler leur alimentation (Rastoin, 2006).

C'est en partie en raison de ces problèmes de santé publique et les enjeux environnementaux que les politiques se sont sérieusement emparées de la question de l'alimentation notamment à travers la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt de 2014, qui a déployé le dispositif « Projet Alimentaire Territorial » (PAT) puis avec le pacte de Milan en 2015 où huit collectivités françaises se sont engagées à agir au niveau local pour mettre en place des systèmes alimentaires plus durables. En 2017 les États Généraux de l'Alimentation (EGA) ont réuni de nombreux acteurs autour des questions agricoles et alimentaires et ces échanges ont récemment donné lieu au projet de loi Agriculture et Alimentation EGalim1 qui divise cependant au sein de la profession agricole.

Avec la remise en cause du système agro-industriel par les consommateurs, des initiatives telles que les AMAP (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne) ont vu le jour et les agriculteurs ont de plus en plus développé un mode de commercialisation de leurs produits en circuits courts, systèmes de commercialisation avec au maximum un seul intermédiaire. De plus, d'autres acteurs comme ceux de la distribution ont aussi profité de cet engouement en « relocalisant leur approvisionnement et/ou en créant des liens avec les producteurs » (Billion et al, 2015). En effet les « gros groupes » de la grande distribution comme Carrefour ou Leclerc ont mis en place des rayons dédiés au Bio et concurrencent les magasins spécialisés qui ne cessent de fleurir sur le territoire.

Ainsi, on voit se développer sur le territoire un nombre croissant d'initiatives alimentaires en partie visiblement impulsées par une demande sociétale et un appui politique. A l'origine très essaimées sur le territoire (DRAAF LR, 2015), ces initiatives se regroupent et dessinent aujourd'hui plus nettement une volonté d'engagement plus structurant sur les questions alimentaires à travers des démarches de territoire. Elles profitent actuellement d'un mouvement en faveur de leur institutionnalisation comme en témoigne le nombre croissant de collectivités locales mettant en

œuvre des PAT. Elles mêlent différents acteurs qui invitent à se questionner sur la nature de leurs échanges et la pertinence de leur coordination. Ainsi, des territoires porteurs de projets commencent définir les dispositifs de gouvernance alimentaire territoriale afin de déterminer les clés du succès d'une démarche alimentaire. L'implication des citoyens sur les démarches alimentaires territoriale est une préoccupation pour les territoires porteurs de démarches. Toutefois, de nombreux travaux de recherche menés dès la fin des années 70 ont montré que les procédures de démocratie participative avaient bien du mal à mobiliser les populations (Blatrix, 2009).

Le pays terres de Lorraine en est un exemple illustratif des collectivités porteuses d'une démarche alimentaire territoriale. La démarche du pays Terres de Lorraine s'intitule « se nourrir lorsqu'on est pauvre pour un accès digne et durable à une alimentation de qualité pour tous, vecteur de cohésion sociale et de citoyenneté ». La démarche du pays Terres de Lorraine s'identifie et se particularise par rapport à la majorité des projets alimentaires territoriaux grâce à la priorité accordée aux personnes en précarités dès le début de son PAT. Le Pays Terres de Lorraine est inspiré dans sa démarche par le mouvement ATD Quart Monde ayant travaillé sur l'amélioration des conditions de vie des personnes en situation de précarités. ATD Quart Monde est un mouvement international à but non lucrative de lutte contre la misère dans le monde. En rapport avec sa mission de lutter contre la pauvreté, ATD Quart Monde avait mené une étude en 2012 auprès de personnes en précarités lesquelles sont souvent bénéficiaires de l'aide alimentaire. Selon les entretiens réalisés, ces personnes éprouvent un sentiment de remise en cause de leur manque de dignité quant à la manière dont elles perçoivent l'aide alimentaire. Ces personnes sont en effet soumises à des contrôles de dossiers administratifs et leur vie privée est exposée aux associations caritatives, CCAS(Centre Communale d'Action Sociale) et travailleurs sociaux qui décident de leur éligibilité à l'aide alimentaire, à l'aide au logement y compris les charges d'électricité. Ces personnes ressentent une atteinte à leur dignité et estiment de ce fait que le dispositif d'aide alimentaire n'est pas durable: L'aide alimentaire doit répondre à des besoins d'urgence mais, il arrive que les bénéficiaires passent beaucoup de temps avant d'y accéder. Pour répondre à ces difficultés confrontées par les personnes en situation de précarités et de trouver une alternative à la banque alimentaire, ATD a décidé d'initier et d'expérimenter la démarche se nourrir « lorsqu'on est pauvres pour un accès digne et durable à une alimentation de qualité pour tous » notamment chez les personnes en précarité avec les militants d'ATD de Nancy.

La rencontre d'Huguette Boissonnat d'ATD avec Dominique Potier Président du pays Terres de Lorraine a marqué le début d'une collaboration entre ces deux structures de statuts juridiques différents. Ainsi, Dominique Potier député conscient et soucieux de l'environnement et du social, s'engage à intégrer la démarche d'ADT en mobilisant divers acteurs du pays dans la démarche. La démarche a été proposée en fin 2016 à une pluralité d'acteurs du territoire (collectivités, CCAS,

associations, centre socio-culturel, maison des solidarités, producteurs, chambres d'agriculture...) et Ainsi, en Janvier 2017 un groupe expérimental s'est constitué avec une vingtaine d'organisations et de personnes volontaires, l'objectif étant de donner un cadre à l'action. Pour consolider la démarche, et s'assurer de son déploiement sur le territoire, une charte a été adoptée par un collectif de partenaires le 8 Mars 2019 à Toul l'occasion du forum du forum « De la dignité dans les assiettes, accès digne et durable à une alimentation de qualité » organisé par Terres de Lorraine. Les signataires de la charte sont : Terres de Lorraine, ATD Quart Monde, la ville de Toul, communauté de commune Terres Toulaises, Département de Meurthe et Moselle, chambre d'agriculture de Meurthe et Moselle, CCAS de Toul, La Croix Rouge de Toul, Secours Catholique, Centre Culturel André Malraux, la ville de Neuves-Maisons.

Trois raisons principales expliquent l'inflexion donnée à la justice sociale dans le PAT sur Terres de Lorraine :

- La volonté politique : les élus de Terres de Lorraines ont souhaité privilégier positionner la question de l'accessibilité sociale dès le démarrage du PAT,
- L'opportunité offerte par ATD Quart Monde de conduire une expérimentation,
- Les dispositions du territoire : une culture du développement local et du développement social (projet zéro chômeur de longue durée à Colombey, expérimentation du revenu de base par le conseil départemental de Meurthe et Moselle)

La démarche alimentaire territoriale en Pays Terres de Lorraine « se nourrir lorsqu'on est pauvre accès digne et durable à une alimentation de qualité, vecteur de cohésion sociale et de citoyenneté » s'articule en deux axes principaux :

- l'accès de la nourriture pour les aux productions locales par: c'est une collaboration avec des producteurs locaux pour une démarche « gagnants-gagnants ». Les producteurs vendent en achats groupés leurs surplus de productions aux personnes en précarités.
- Faciliter l'accès à la Terre chez les personnes en précarités dans le but d'installer des Jardins nourriciers, et favoriser l'installation de nouveaux maraîchers.

Problématique ou question problématisé du stage :

La mobilisation des acteurs autour de la démarche "se nourrir lorsqu'on est pauvre, accès digne et durable à une alimentation de qualité pour tous, vecteur de cohésion sociale et de citoyenneté" en pays Terres de Lorraine.

Mon stage en pays Terres de Lorraine sur la démarche alimentaire "se nourrir lorsqu'on est pauvre », centré notamment sur la mise en œuvre du projet de jardin nourricier de la mairie de Neuves-Maisons, m'a permis de faire une analyse sur la dynamique coopérative des collectifs d'acteurs sur Terres de Lorraine au tour de la démarche alimentaire. Au cours de l'application de la

méthode que nous avons adopté pour mobiliser les acteurs autour du projet de jardin, j'ai rapidement constaté les difficultés de mobiliser les divers acteurs aux objectifs souvent différents autour d'un projet. La mobilisation des habitants semble être la plus difficile et elle constitue la principale difficulté pour la mise en œuvre du projet, car un projet non approprié ne peut pas fonctionner, un projet sans porteur est un projet mort avant sa naissance. La mobilisation des acteurs professionnels et associatifs est plus facile que celle du publics, notamment les personnes en précarités qui constituent la cibles principales du projet de jardins à Neuves-Maisons.

Cette constatation explique mon choix de traiter comme question centrale dans le cadre de ce mémoire : La mobilisation des acteurs au tour de la démarche "*se nourrir se nourrir lorsqu'on est pauvre, accès digne et durable à une alimentation de qualité pour tous, vecteur de cohésion sociale et de citoyenneté*" en pays Terres de Lorraine.

Nous sommes en effet en Terres de Lorraine face à une démarche alimentaire qui réussit à mobiliser les acteurs professionnels de son territoire, mais peine à mobiliser les habitants notamment les personnes démunies. Il est donc intéressant d'identifier le pourquoi, de savoir pourquoi ces difficultés d'implication, pourquoi elles persistent et qu'elles concernent des publics en particuliers. De plus, il paraît essentiel de s'interroger sur les outils et méthodes de mobilisation afin d'identifier ceux qui permettent de favoriser au mieux la mobilisation des acteurs.

En effet, plusieurs hypothèses se dégagent sur la question de la mobilisation des acteurs autour d'un projet de développement local.

- 1- L'accès à une alimentation suffisante et de qualité est devenu une préoccupation chez les personnes en situation de précarités mais aussi chez les élus.
- 2- La mobilisation des habitants à s'approprier un projet constitue une difficulté si l'initiative vient des élus ou ailleurs.
- 3- Les personnes pauvres constituent un public difficile, fermé et qui n'est pas facile à mobiliser.
- 4- La coopération des différentes acteurs au tour d'un projet est une chose difficile, elle reste toujours une problématique liée aux objectifs des divers acteurs qui ne sont pas forcément les mêmes.

La recherche bibliographique et les entretiens effectués avec les acteurs de la démarche alimentaire territoriale nous permettront de valider ou d'invalider ces hypothèses.

Pour construire notre réflexion, dans un premier temps nous ferons la présentation des structures et commanditaires de mon stage et leur partenariat, et par ailleurs, nous présenterons le stage (question de recherche, méthode et objectifs). Dans un deuxième temps, nous ferons d'abord un état de l'art sur " la pauvreté et l'alimentation", ensuite, nous évoquerons les outils de la démarche « se nourrir

lorsqu'on est pauvre » (achats groupés et les jardins nourriciers). Pour chaque outils, nous présenterons évoquerons la méthodologie adoptée pour mobiliser les acteurs en faisant ressortir à chaque fois les atouts et les contraintes de mobilisation. Cela constituera de montrer comment le pays Terres de Lorraine réussit à mobiliser une diversité d'acteurs de son territoire sur sa démarche alimentaire, aussi ses limites à mobiliser les personnes en situation de précarité sur sa démarche. Nous verrons notamment comment les travailleurs sociaux et les associations qui constituent les intermédiaires entre le pays et les personnes en précarités, peinent à mobiliser ces personnes pauvres au tour de la démarche « se nourrir lorsqu'on est pauvre ».

I. Présentation des structures d'accueil

1.1. Les commanditaires : des acteurs nombreux

1.2. Le pays Terres de Lorraine

1.2.1. Présentation du territoire

Créé par arrêté préfectoral en date du 17 juin 2005, le pays Terres de Lorraine est composé de 154 communes contiguës. Il compte 101 928 habitants répartis dans 4 communautés de communes du sud-ouest de la Meurthe et Moselle : Terres toulouses, Moselle et Madon, pays du Saintois et pays de Colombey et du Sud Toulousis.

Qu'est-ce qu'un pays ?

Un pays est un espace assez grand au sein duquel plusieurs communautés de communes choisissent de coopérer. Il permet à des espaces voisins de se concerter entre espaces voisins et de conduire des actions à une échelle plus importante lorsque cela est nécessaire. Un projet de territoire partagé définit les objectifs poursuivis ainsi que les orientations et les actions communes. Le pays est constitué en association ou en syndicat de communautés de communes. Un conseil de développement associe les acteurs économiques, sociaux et culturels à l'élaboration du projet de territoire et aux réflexions sur le développement conduites par les élus. Au 1er Janvier 2017, 282 Pays et Pôles d'équilibre territoriaux et ruraux couvrent 70% du territoire métropolitain. Bien que les PETR ont pour vocation de remplacer les pays, ces derniers existe toujours en France.

Situation géographique

Le pays Terres de Lorraine est situé au centre de la Lorraine plus précisément au sud-ouest du département de la Meurthe-et-Moselle, à l'ouest de Nancy. A équidistance de Reims et de Strasbourg (180 km), il conserve une position centrale dans la géographie de la nouvelle région.

Il se trouve à l'interface de secteur urbain dense de la métropole nancéienne et du sillon lorrain d'une part et des espaces ruraux du sud de la Meuse (Void, Vaucouleurs, Commercy) et de l'ouest des Vosges (Neufchâteau, Mirecourt) d'autre part.

Il est irrigué par des axes de communication majeurs du Sud Lorrain tant Nord-Sud qu'Est-Ouest:

- ferroviaires : ligne TER Nancy-Merrey -Neufchâteau
- fluvial: le parcours de la Moselle à grand Gabarit de Villey Saint Etienne à Neuves-Maisons.

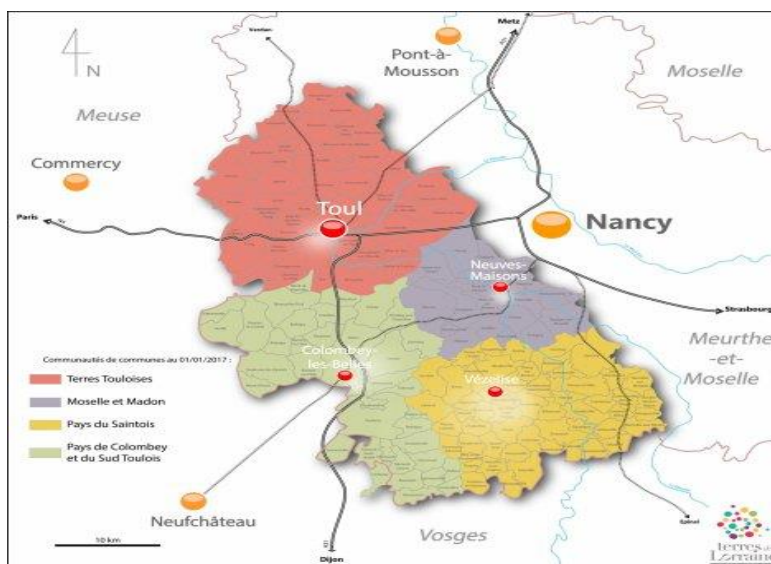


Figure 1 : Les communautés de communes du Pays Terres de Lorraine

Le pays Terres de Lorraine est un territoire constitué par un maillage de villes, bourgs Centres et villages-pôles. L'armature territoriale de Terres de Lorraine se caractérise par une ville relais, la sous-préfecture de Toul, le bassin industriel périurbain de Neuves-Maisons et les bourgs centre de Colombey-les-belles et de Vézelize. Le maillage d'un territoire, on parle aussi d'armature territoriale ou d'armature urbaine, correspond à son organisation en agglomération, villes, bourgs centres jusqu'au village. Ensemble, ces polarités assurent une gamme d'équipement et de service aux habitants (scolarité, commerces, santé...). L'étendue de cette gamme et la complémentarité

entre les offres de chaque maillon de la chaîne constitue un facteur de qualité de vie, d'équilibre territorial (peuplement partout) et d'équité (accès des personnes mobiles aux services essentiels de la vie quotidienne).

- Un territoire en mutation (ville et campagne)

Les villes de Toul et de Neuves-Maisons totalisent près du quart de la population de terres de Lorraine (23,2% de la population au premier janvier 2014), 40 % en comptant les communes de leur unité urbaine. Ces villes et leurs agglomérations sont le visage urbain de Terres de Lorraines. Si la campagne est majoritaire sur le papier (60% des habitants), la notion de campagne est plus difficile à saisir qu'auparavant. Aller au travail, à l'université, faire ses courses, accéder aux loisirs et aux services de santé se fait à une échelle qui dépasse non seulement celle des communes, mais de plus en plus l'espace intercommunal. L'unité urbaine de Toul est composée des communes de Dammartin-lès-Toul, Ecrouves, Chaudenay-sur-Moselle et Toul. Elle compte 22 646 habitants. Quant à l'unité urbaine de Neuves-Maisons, elle regroupe les communes de Bainville-sur-Madon, Chaligny, Chavigny, Maréville, Messein, Neuves-Maisons et Pont-Saint-Vincent et comptabilise 18535 habitants.

Le pays est schématiquement caractérisé par trois espaces :

-une zone périurbaine qui bénéficie d'une forte croissance résidentielle et économique en deuxième couronne de l'agglomération nancéenne, composée principalement du secteur de Neuves-Maisons et le massif de Haye, situé entre Toul et Nancy,

-une zone «péri rurale» structurée par la ville de Toul, principale place économique malgré les restructurations industrielles subies (fermeture de l'usine Kléber en 2008) et pôles de service public),

- une zone rurale au sud (Colombey les Belles et Saintois), plus agricole que les précédentes qui connaît un regain démographique, une forte croissance de la population liée aux potentialités en termes d'emplois qui attirent de jeunes couples à résider.

En effet, le pays Terres de Lorraine subit une influence métropolitaine grandissante. Terres de Lorraine allie une dynamique de développement propre aux bénéfices tirés de l'agglomération. D'abord concentrée en proximité de la métropole nancéenne, la périurbanisation a gagné du terrain au fil des années et ses effets se font ressentir aujourd'hui sur une large partie du territoire. Cette périurbanisation est à l'origine de profonds changements économiques, sociologiques et culturels. L'influence métropolitaine a des effets positifs et négatifs sur Terres de Lorraine. S'agissant des

effets positifs, nous constatons un regain démographique dans les secteurs ruraux, le maintien des écoles, la bonne santé des commerces, une limitation du vieillissement de la population, de nouvelles ressources pour le territoire (création d'entreprise, bénévolat...) Pour ceux qui est des effets négatifs, le territoire est victime d'une urbanisation diffuse, une pression foncière, et l'augmentation et l'allongement des déplacements, une dévitalisation des villages en journée...

Les mobilités accrues, le rapprochement des modes de vie ruraux et urbains, et l'émergence du périurbain changent la perception des villes et des campagnes, les relations qu'elles entretiennent et tendent à niveler les différences entre elles. Une étude réalisée en 2013 par l'université Lorraine a éclairé d'un regard sociologique cette réalité et proposé une typologie d'habitants. Si c'est important pour votre travail il faut le présenter...

- Portrait socio-économique

Les territoires du sud-ouest de la Meurthe-et-Moselle ont connu une forte croissance de la population qui est passée de 81 510 habitants en 1975 à 99 792 en 2013. Un ralentissement est constaté au cours des dernières années en raison d'un solde migratoire moins favorable qu'auparavant. Globalement, le territoire reste une terre d'accueil prisée par les jeunes ménages actifs attirés par la qualité de son cadre de vie et sa proximité à la métropole du Grand Nancy.

La croissance démographique de +1,7% entre 2008 et 2013 est nouvellement portée par les EPCI du sud. Le Saintois et le Pays de Colombey Sud Toulinois sont les deux intercommunalités dont le solde migratoire reste positif. Les communautés de communes Terres Tuloises et Moselle et Madon ont aujourd'hui des déficits migratoires négatifs après une longue période de progression. Ce phénomène migratoire, d'importance variable, influence tout de même positivement le nombre de naissances puisque le solde naturel en 2013 est de + 2209. ¹

Ces derniers années, le pays a connu des mutations sur le plan social, de jeunes ménages favorisent la bonne tenue de la natalité locale qui contribue elle-même à maintenir à un niveau relativement élevé la part des moins de 20 ans (25,9% dans la population totale contre 23,9% en moyenne en Meurthe-et-Moselle en 2013). Ces arrivées expliquent en grande partie le renouvellement très important de la population (13 381 nouveaux entrants en 5 ans entre 2003 et 2008). Le territoire reste caractérisé par une faible présence des 20-30 ans en raison du départ de jeunes adultes partis étudier ou rechercher un premier emploi. La proportion des familles est de plus de 10 points supérieure (72.4%) à la Meurthe et Moselle.

Avec l'augmentation de l'espérance de vie et le vieillissement de la population, l'indice de jeunesse

¹Wwwpaysterresdelorraine

chute naturellement, passant de 1,35 en 2008 à 1,16 en 2013. Cela signifie que l'effectif des personnes âgées de 60 ans et plus est en passe de devenir plus important que celui des moins de 20 ans. D'ores et déjà, la part des 75 ans et plus représente une part importante de la population dans les secteurs les plus ruraux du pays (17,2% dans le canton d'Haroué en 2013) avec des écarts très conséquents au sein même du pays (8,7 % pour Toul en 2013).²

Économiquement, le pays Terres de Lorraine est caractérisé par un tissu productif qui se renouvelle. Le territoire Terres de Lorraine compte plus de 6 700 établissements (hors agriculture) pour 30 000 emplois. 73% des salariés sont employés dans le secteur tertiaire. Le bassin a vu son empreinte industrielle régresser au cours de la dernière décennie avec la fermeture de l'usine Kléber et les effets diffus de la crise de 2008 sur les PME. Les effectifs des secteurs de la *construction*, du commerce et des transports en progression entre 1999 et 2010 ont permis de compenser la perte d'emploi industriel avant de baisser à leur tour entre 2010 et 2012.

"L'industrie a perdu 500 emplois entre 1999 et 2010 faisant passer la part de ce secteur de 20% à 14% de l'emploi salarié au cours de cette période. Près de la moitié de l'emploi salarié industriel est concentrée dans la filière métallurgie suivie par les filières bois-papier et imprimerie. Les grands comptes sont la SAM à Neuves-Maisons (350 salariés à Neuves-Maisons), Saint Gobain Pont à Mousson (410 salariés à Foug), Kimberley Clark (230 salariés à Villey Saint- Etienne), Daum (170 salariés à Vannes-le-Chatel). A peine plus de 4% des établissements comptent plus de 50 salariés mais concentrent près de 50% des effectifs. Avec 94 % d'établissements de moins de 10 salariés, le territoire Terres de Lorraine s'appuie largement sur un tissu économique de TPE artisanales mais aussi sur une dynamique spécifique de création d'entreprises favorisée par une offre locale et publique de services d'accompagnement à la création d'entreprise. L'agence National de développement Terres de Lorraine (ADSN) accompagne près de 300 porteurs de projets chaque année à l'échelle du pays. L'évolution positive et la diversification des tissus économiques des bassins Toulinois et Néodomien, conjuguant une part significative de petites et moyennes industries et un secteur artisanal dense (le Saintois compte 51% d'entreprises artisanales sur son territoire en 2013), a contribué à ces bons résultats sur l'emploi". (Source: site du pays terres de Lorraine)

Par ailleurs, le secteur agricole n'est pas en reste de ces mutations économiques. L'agriculture du territoire emploie 912 personnes sur 700 exploitations. Elle est majoritairement tournée aujourd'hui vers la polyculture et le poly élevage. Elle compte aussi 12 exploitations viticoles installées sur l'AOC Côtes de Toul. Les cultures maraîchères, encore en faible nombre, sont en progression. L'augmentation des superficies des exploitations rend difficile les transmissions. La diversification

²Www.situationsocioéconomiquedupays

et la commercialisation en circuits courts (1 exploitation agricole sur 6) ont pris une place très importante au cours des dernières années. Les propriétés ont donc tendance à évoluer vers des formes sociétaires (-11,8% d'exploitations individuelles entre 2000 et 2010). L'installation est rendue partout difficile en raison des tickets d'installation de plus en plus lourds. On assiste à une transformation en profondeur du système agricole, où l'emploi salarié gagne en importance. On note une forte dynamique de commercialisation en circuit de proximité sur le territoire qui concerne 17 % des exploitations du territoire (28 % de l'ensemble départemental). La diversification et la commercialisation en circuits courts (1 exploitation agricole sur 6) ont pris une place très importante au cours des dernières années (Source: [www agriculture en pays terres de lorraine](http://www.agriculture-en-pays-terres-de-lorraine.fr)).

Sur le pays, l'emploi progresse, mais à un rythme moins rapide que la population active. La forte croissance de la population active s'explique par le niveau élevé d'activité parmi les ménages s'installant sur le territoire ainsi que par la hausse du taux d'activité. Le pays Terres de Lorraine s'est longtemps caractérisé par un taux de chômage inférieur aux moyennes départementale et régionale. Au cours de la dernière décennie, la situation du bassin s'est détériorée suite à différentes mutations économiques d'ampleur : fermeture de l'usine Kléber de Toul (2008 - 826 salariés), restructuration du site militaire de Domgermain (2010 - 50 emplois), fermeture de l'Hôpital Jeanne d'Arc de Dommartin (2011 - 450 salariés). Le nombre de chômeurs de longue durée a été multiplié par 2.5 entre 2007 et 2013. Source: [maison l'emploi terres de lorraine](http://www.emploi-terres-de-lorraine.fr).

Ces dix dernières années de nouvelle orientation sur la valorisation du potentiel touristique sur le territoire sont constatées. La maison du tourisme en pays Terres de Lorraine accueille les touristes sur ses deux sites de Toul et Sion. Elle assure la promotion et la commercialisation de l'offre touristique en particulier auprès d'une clientèle de groupes. Elle compte environ 180 adhérents. Le territoire bénéficie d'importants sites en termes d'attractivité touristique dont le Vignoble, la boucle de la Moselle, la cathédrale Toul, les collines de Sion. Ces dernières années, le pays s'est organisé pour assurer la mise en économie de son potentiel touristique. Le territoire compte plusieurs sites culturels et patrimoniaux : la cathédrale de Toul a reçu plus de 22 000 visiteurs en 2013, de sites en lien avec le capital nature et les paysages : le site de la colline de Sion a accueilli 168 000 visiteurs en 2012, et la cité des paysages, la base de loisirs de Favières qui a reçu 15 000 visiteurs en 2013. Les vignobles et vins des côtes de Toul sont un segment attractif et en plein développement. Enfin, le territoire se démarque également par des sites mettant en valeur les savoir-faire locaux, actuels ou passés : mine du Val de Fer (3 500 visiteurs en 2013), centre verrier de Vannes-le-Châtel (6 600 visiteurs en 2011). Terres de Lorraine joue également de son positionnement proche de Nancy, dont

la Maison du Tourisme a fait sa signature (le pré de Nancy), qui lui permet d'être plus accessible et visible pour la clientèle étrangère notamment³.

En effet, les élus des communes et des communautés de communes de la région lorraine sont conscients des mutations et des nouveaux enjeux socio-économiques qui prennent de l'ampleur sur le territoire. Ainsi, ces collectivités ont compris rapidement que la meilleure manière d'assurer la résilience et la transition du territoire est de fédérer en Pays d'où la création du Pays Terres de Lorraine à l'image d'autres territoires de la France.

1.2.2 La structure du Pays Terres de Lorraine

Le pays terres de Lorraine est dirigé à sa tête par un président. Récemment, son président est Dominique Potier qui est à la fois président et député à l'Assemblée nationale française. La politique de développement du pays ou son projet de territoire est coordonné par un directeur: . Actuellement, c'est Benoit Guerard qui s'occupe de cette coordination avec son équipe qui est constituée d'un chargé de mission du programme LEADER, d'un responsable du TEPos(Territoire à Energie Positive), et d'un coordonnateur du CLS (contrat locale de santé). Par ailleurs, le pays Terres de Lorraine développe son PAT (Projet Alimentaire Territorial)

Le Pays Terres de Lorraine est éligible pour la deuxième fois au programme de fonds européens LEADER. LEADER est un acronyme pour Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale. C'est un programme de financements européens faisant partie de la Politique Agricole Commune (PAC) de l'Union Européenne sur son axe du FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural). Il soutient des actions innovantes portées par les collectivités et les acteurs locaux et répond à une stratégie de développement local. Le programme LEADER repose sur une collaboration entre acteurs publics (collectivités) et acteurs privés (associations, entreprises, habitants...) rassemblés au sein d'un Groupe d'Action Locale (GAL) pour l'élaboration de la stratégie mais aussi pour l'animation et la gestion du programme.

Pour accompagner les actions concrètes des collectivités et des acteurs privés, une enveloppe de 1354 075 € a été octroyée pour la période 2014-2020

Par ailleurs, le Pays Terres de Lorraine s'est engagé en 2014 dans la démarche Territoire à Energie Positive (TEPos) considérant d'une part que la transition énergétique, climatique est un des enjeux majeurs de nos sociétés au XXIème siècle et d'autre part qu'elle constitue un atout indéniable de développement local par la création d'emplois, la relocalisation de la production d'énergie.

³[www.terresdelorraine](http://www.terresdelorraine.fr)

✓ La transition énergétique est l'affaire de tous les acteurs du pays.

C'est un projet global de territoire, qui concerne à la fois les secteurs de l'habitat, les transports, l'urbanisme mais également le monde agricole et les entreprises et nécessite la mobilisation de l'ensemble des acteurs: collectivités locales, entreprises et les citoyens.

En 2015, le Pays est membre du Réseau pour la transition énergétique qui anime et fédère au niveau national les territoires volontaires en France engagés dans la démarche TEPos.

Le Pays Terres de Lorraine a été labellisé par le Ministère de la transition écologique et solidaire territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV).

Un territoire à énergie positive (TEPos) cherche à réduire ses besoins énergie au maximum, par la sobriété et l'efficacité énergétique, et les couvrir par les énergies renouvelables locales (100% renouvelables et plus) à l'horizon 2050-2060 environ. La transition énergétique est abordée ici dans une approche systémique, stratégique et politique en faveur du développement local. Elle répond à des enjeux environnementaux mais également économiques, sociaux et démocratiques. Les territoires engagés dans les démarches de territoire à énergie positive (et les acteurs qui les soutiennent) partagent l'idée que les territoires peuvent et doivent jouer un rôle majeur:

- la réappropriation des questions énergétiques par l'ensemble des citoyens, élus et acteurs sociaux économiques,
- la mise en œuvre d'actions concrètes de réduction des consommations d'énergies et de production d'énergie renouvelables.

Par ailleurs, depuis plus 2017, le pays commencent à développer son projet alimentaire territoriale par une priorité accordée à l'accès à une alimentation de qualité pour tous notamment les personnes pauvres, d'où la démarche alimentaire "se nourrir lorsqu'on est pauvre" qui constitue aussi un moyen de développer la cohésion sociale, et de cultiver un esprit patriotique et citoyenne chez les personnes pauvres. Une alimentation de toutes les qualités pour tous constitue la particularité de la démarche alimentaire territoriale du pays Terres de Lorraine. Sur Terres de Lorraine, 1 exploitation agricole sur 6 commercialise ses productions en circuits courts. Il est possible aujourd'hui de composer un menu complet à partir des productions agricoles du territoire. Aujourd'hui 15% des exploitations du territoire ont développé un atelier de diversification et commercialisent en vente directe. Parmi les produits vendus, les fruits et vins représentent près de la moitié, puis viennent les légumes et les produits carnés, les œufs et volailles et enfin les produits laitiers assez peu présents.

Pour la commercialisation, les producteurs ont su développer plusieurs créneaux : la vente directe en magasin, les paniers, les drives (emplettes paysannes et Drive des épouvantails), et les marchés (marché campagnard à Toul ou Haroué). Les exploitations sont surtout de type polyculture élevage avec 52% des fermes qui possèdent un troupeau de bovins. En effet, l'élevage de bovins pour la viande ou le lait reste dominant sur ce secteur. Les producteurs de moutons représentent 15 % des éleveurs. Mais il y a quand même quelques productions minoritaires qui tendent à se développer comme le maraîchage, la viticulture, ou l'élevage de volaille. Les céréaliers représentent eux 18% des exploitants du territoire.

Pourtant, malgré le développement de la vente à la ferme, des marchés locaux, des drives paysans ou encore des AMAP, les productions locales ne représentent encore qu'une part minime de la consommation de biens alimentaires des ménages lors des 10 dernières années.

Comment amplifier ce mouvement pour en diffuser les effets économiques, sociaux et environnementaux au bénéfice des exploitants agricoles, des habitants et de la portion de planète que nous occupons ? A cette question, Terres de Lorraine et les territoires voisins du Sud 54 répondent : projet alimentaire territorial.

Qu'est-ce qu'un PAT ?

Un Projet Alimentaire Territorial (PAT) est une démarche territoriale qui cherche à rapprocher les productions agricoles de la consommation des habitants et à faire grandir les qualités de l'alimentation dans ses multiples dimensions : sociale, environnementale, économique, santé... Un Projet Alimentaire Territorial (PAT) définit une stratégie, des objectifs et des actions partagées entre les multiples acteurs économiques et institutionnels concernés par ces enjeux. Il organise la concertation entre eux dans la phase de définition du projet et dans la durée pour en faciliter la réalisation.

Dans un projet alimentaire on cherchera par exemple à :

- ✓ accélérer les conversions des exploitations agricoles vers des productions orientées vers la consommation locale,
- ✓ favoriser un accès des personnes en précarité à une alimentation de qualité, aux productions locales en particulier,

- ✓ améliorer la qualité dans la restauration collective tout en réduisant le gaspillage des biens alimentaires,
- ✓ promouvoir une alimentation saine notamment auprès des jeunes.

Comme tous les PAT, le PAT du Pays terres de Lorraine cherche à satisfaire trois principaux objectifs :

Pour des raisons économiques : créer des activités et des emplois en tirant parti du potentiel de consommation locale (installation et diversification d'exploitation agricoles), capter plus de valeur en valorisant davantage localement les productions primaires et en maîtrisant davantage leur commercialisation, développer les maillons manquants de la chaîne économique, organiser les filières.

Pour des raisons sociales et sociétales : renforcer la santé des habitants grâce à une alimentation plus saine, renouer avec une proximité perdue avec l'aliment et celui qui le produit, permettre aux personnes vulnérables d'accéder dignement aux standards de consommation actuels.

Pour des raisons environnementales : diminuer l'empreinte carbone en particulier en raccourcissant les circuits, réduire la quantité de déchets, encourager les productions agricoles plus respectueuses de l'environnement (bio, agro écologie)

Les point d'attention particulier en Terres de Lorraine sur le PAT Sud 54 est la priorité accordée à l'accès à une alimentation aux personnes en difficulté sociales. Ce choix justifie sa démarche "Se nourrir lorsqu'on est pauvre". En effet, le pays se fixe et s'engage sur les objectifs suivant:

- Changer d'échelle en amplifiant la dynamique des circuits courts, encourager sa diffusion auprès des exploitations traditionnelles du socle polyculture élevage,
- Favoriser l'accès de tous, y compris des plus fragiles, à une alimentation de qualité en générale, aux productions locales en particulier,
- Manger mieux, jeter moins : se mobiliser autour de l'enjeu d'une alimentation saine dans le cadre des contrats locaux de santé, lutter contre le gaspillage.

En effet, grâce aux réalisations menées dans le cadre de la démarche "se nourrir lorsqu'on est pauvre, accès digne et durable à une alimentation de qualité, vecteur de cohésion sociale et de citoyenneté", le pays Terres de Lorraine et ATD Quart Monde ont été nommés le 26 Février au

Salon international de l'agriculture, lauréat de la catégorie "Essaimage" dans le cadre du Programme National pour l'Alimentation (PNA). A l'occasion de cette journée, 31 projets d'intérêt général visant à promouvoir une alimentation sûre, saine, durable et accessible à tous ont été récompensés dont celui de Terres de Lorraine/ADT...

Toutes ces actions ou programmes engagés par Terres de Lorraine notamment le PAT, LEADER, Contrat local de santé rentrent dans le cadre de son projet de territoire 2016 – 2020 dont le fil rouge est la transition. Les attentes nouvelles des populations à l'égard de leur modèle de développement, poussent les territoires à penser des nouvelles logiques de développement sous plusieurs formes dont la "transition". C'est dans ce contexte que le pays Terres de Lorraine s'engage et adopte la transition comme fil rouge de son projet de territoire 2016 – 2020. Aujourd'hui, les populations ont envie de moins gaspiller, de réparer, de choisir la source de son énergie voire la destination de son épargne, envie également de modes de vie moins individualistes. En effet, ces évolutions pourraient profiter aux territoires, à leur économie, à l'environnement et au lien social.

C'est pour cette raison que, le pays Terres de Lorraine après la réalisation d'un premier agenda 21, retient la transition comme fil conducteur de son projet de territoire 2016-2020. Il s'agira de saisir les opportunités de développement liées aux transformations en cours dans la société et dans l'économie notamment en visant la relocalisation d'activités (production d'énergie de sources renouvelables, productions alimentaires, réemploi par les particuliers et les entreprises ...). Le Pays Terres de Lorraine s'engage dans une transition autour de trois principes moteurs et interdépendants qui organisent 14 axes de travail pour cinq ans (2016 -2020).

- produire ici dans la mondialisation,
- positiver l'économie des ressources
- ancrer la république sociale

Pour y parvenir, Terres de Lorraine s'appuie sur des facteurs et potentialités qui lui sont spécifiques (ses forces de coopération, son aptitude à innover et à entreprendre, ses ressources spécifiques à valoriser, un esprit d'ouverture).

1.2-ATD Quart Monde

Le Mouvement ATD Quart Monde a fait évoluer la lutte contre la pauvreté, d'un pour la faire passer d'objet de charité à une lutte sur les droits de l'homme. Né dans un bidonville de Noisy-le-Grand dans les années 50, il est à l'origine d'un grand nombre d'avancées législatives comme le

Revenu Minimum d'Insertion (RMI, ancêtre du RSA), la Couverture Maladie Universelle (CMU) ou le Droit au logement opposable (DALO). Le mouvement est fondé par Joseph Wresinski (prêtre). Sa découverte du camp du Château-de-France à Noisy-le-Grand est à l'origine de ce mouvement. Deux cent cinquante-deux familles y vivent alors, dans une situation de précarité et d'isolement extrême. Profondément choqué par ce qu'il découvre et faisant le lien avec sa propre la misère soit reconnue comme une violation des droits de l'homme. Il se fait la promesse «de faire monter à ces familles les marches de l'Elysée, du Vatican, de l'ONU...» selon le rapport d'ATD Quart Monde, 2017. Ainsi, en 1957, il crée une association avec les familles du camp. Cette association est refusée par le Ministère de l'intérieur. Il fait donc appel à des amis et crée « Aide à Toute Détresse » qui deviendra plus tard le Mouvement international ATD Quart Monde.

A cet effet, ATD s'engage et se fixe comme objectif de lutter contre la misère et pour le respect des droits de l'homme. Le mouvement s'engage sur des démarches auprès des Nations Unies pour que la misère soit reconnue comme une violation des droits de l'homme. Ainsi, à l'occasion de 25^{ème} anniversaire du Mouvement ATD Quart Monde, un rassemblement public est organisé à Bruxelles. Les participants lancent une pétition demandant aux Nations Unies de reconnaître la misère comme une violation des droits de l'homme. Cette pétition marque le début du combat public d'ATD Quart Monde pour que la lutte contre la misère soit menée sous l'angle des droits. En 1984, le président Joseph remet les 232 500 signatures rassemblées au Secrétaire général des Nations Unies, Javier Perez de Cuellar. Plus tard, en 1986, il est nommé à la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme (CNCDH). Toujours, dans le cadre des objectifs d'ATD de lutter contre la pauvreté, Joseph lance un appel intitulé « Atteindre les plus pauvres » à James Grant, Directeur exécutif de l'Unicef, à l'occasion du 40^{ème} anniversaire de cette institution. Ainsi, en 1987, le Conseil Économique et Social vote le rapport « Grande pauvreté et précarité économique et sociale » dont Joseph Wresinski est le rapporteur. Ce rapport affirme que la misère est une violation des Droits de l'homme, qu'il faut mener une action globale pour détruire la misère et qu'il est important de considérer les personnes vivant dans la grande pauvreté comme des partenaires. En conclusion, ce rapport préconise l'élaboration par le gouvernement d'une loi d'orientation contre l'exclusion, loi qui ne verra le jour qu'en 1998. Le 17 octobre 1987 : ATD Quart Monde organise à Paris un grand rassemblement international des défenseurs des Droits de l'homme, à l'occasion du trentième anniversaire du Mouvement. Au Trocadéro, sur le Parvis des Libertés et des Droits de l'homme, une dalle est inaugurée en l'honneur des victimes de la misère. La pauvreté est reconnue comme une violation des droits de l'homme qu'il faut combattre. Le 17 octobre deviendra la journée mondiale du refus de la misère reconnue par l'Assemblée générale des Nations Unies en décembre 1992.

Cette petite présentation du mouvement ATD Quart Monde, nous permet de comprendre qui est ATD et pourquoi sa mission et son combat sont fondés sur des valeurs éthiques telles que la dignité et la citoyenneté. Cette histoire nous permet de comprendre pourquoi ATD s'engage aujourd'hui sur le droit à l'alimentation chez les pauvres, d'où son engagement avec le pays Terres de Lorraine sur la démarche alimentaire territoriale « se nourrir lorsqu'on est pauvre, accès digne et durable à une alimentation de qualité de qualité, vecteur de cohésion sociale et de citoyenneté. En effet, dans le son but d'éradiquer la misère, ATD agit sur trois plans:

- sur le terrain avec les personnes concernées pour obtenir l'application du droit pour tous,
- auprès des institutions et parlementaires, pour faire changer les lois (DALO, CMU, RMI...)
- auprès de l'opinion publique, par des campagnes citoyennes pour faire changer le regard porté sur les plus pauvres.

1.3 Le réseau agriculture urbaine et alimentation des personnes vulnérables

La chaire Agricultures Urbaines a été créée début 2018 sous l'impulsion d'AgroParisTech et de la Fondation d'entreprise Carrefour, rapidement suivie par la Métropole du Grand Paris et la Mairie de Paris. Ce partenariat innovant a pour objectif premier d'accompagner le développement de l'agriculture urbaine au service de la résilience des villes. Grâce à trois leviers d'action, recherche, enseignement et animation/formation, la chaire s'engage à produire et diffuser des connaissances, compétences et des outils pour trier et promouvoir les formes d'agriculture urbaine judicieuses à soutenir tout en favorisant leur reconnaissance institutionnelle. Afin de répondre à ces enjeux, la chaire s'oriente vers quatre objectifs particuliers:

- Produire des aliments pour tous
- Démontrer le rôle socio-économique de l'agriculture urbaine
- Analyser les rôles écologiques, les impacts sur le climat et le métabolisme urbain des agricultures urbaines
- Produire des outils d'accompagnement et d'aide à la décision

La chaire agit grâce à ces trois leviers d'action:

Développer la recherche: La chaire s'implique dans le recensement et le développement de nouveaux projets de recherche grâce aux questionnements mis en avant par nos partenaires et

acteurs de la ville avec qui elle entretient un lien fort. Elle permet la mise en relation entre des questionnements nouveaux et des stagiaires, doctorants voire chercheurs aptes à y répondre.

Enrichir l'enseignement: Les enseignements portant sur les agricultures urbaines et l'alimentation des villes sont présents au sein des formations AgroParisTech. La chaire AU souhaite notamment renforcer la dominante de 3ème année IEVU (Ingénierie des espaces végétalisés urbains).

Former et sensibiliser: La chaire AU est un lieu d'échange et de partage de savoirs. En effet, il existe une forte appétence des citoyens, des collectivités de certains acteurs économiques pour des lieux de débat, d'échanges, de séminaires, etc. autour des questions multiples qui gravitent autour de l'agriculture urbaine.

1.4- La mairie de Neuves-Maisons

Neuves-Maisons est une ville française, située dans le département de Meurthe -et-Moselle et dans la région du grand d'Est (anciennement région lorraine). Par ailleurs, Neuves-Maisons est l'entité urbaine de la communauté de commune Moselle et Madon, elle est aussi la deuxième ville et le deuxième pôle d'emplois du pays Terres de Lorraine. Ses habitants sont appelés les néodomiens et les néodomiennes. La commune s'étend sur 4,4 km² et compte 6 820 habitants depuis le dernier recensement de la population datant de 2017. Avec une densité de 1 536 habitants par km², Neuves-Maisons a subi une baisse de 0,4% de sa population par rapport à 1990 selon le dernier recensement de 2017. Entourée par les communes de pont Saint -Vincent, Chavigny et Chaligny, Neuves-Maisons est situé à 7 km au sud-ouest de Vandœuvre-lès-Nancy la plus grande ville aux situé à 225 mètres d'altitudes, la rivière la Moselle est le principal cours d'eau qui traverse la commune de Neuves-Maisons.

Neuves-Maisons est la deuxième ville du pays Terres de Lorraine et elle est proche du parc naturel régional de la lorraine. La commune de Neuves-Maisons fait partie la communauté de commune Moselle et Madon.

Sur le plan économique, Neuves-Maisons est une ville marquée par la sidérurgie. En 1873, le bassin de Neuves-Maisons devient l'un des bastions des mines de fer et de la sidérurgie lorraine. Les hommes et les femmes de cette ville ont vécu depuis les origines et jusqu'à nos jours une série de révolutions technologiques mais aussi de grandes grèves, des avancées sociales, deux guerres, pendant lesquelles l'usine et la mine furent en première ligne et enfin des crises industrielles dont la dernière, dans les années 1980, aurait pu être fatale à l'activité sidérurgique (propos retenus du Maire lors de notre prise de contact en début de stage où il a fait une bref présentation de la commune). Malgré la fermeture de la mine, en 1968, et la disparition des hauts-fourneaux en 1984,

ce riche passé ouvrier continue à profondément marquer les habitudes, les comportements et la conscience collective de ce peuple du fer, singulier, attachant et toujours vivant. Cette conscience collective héritée de l'histoire sidérurgique explique la vocation de son maire, qui fut ancien ouvrier de la mine, et ayant dirigé beaucoup de grèves ouvrières au niveau de la mine, à s'engager sur des politiques collectives et sociales. D'où son engagement sur la démarche alimentaire territoriale du pays Terres de de Lorraine : «se nourrir lorsqu'on est pauvre, accès digne et durable à une alimentation de qualité, vecteur de cohésion sociale et de citoyenneté ». Ainsi, le maire décide d'intégrer la démarche par la mise en œuvre d'un jardin nourricier qui sera porté par les personnes en précarités. Son objectif est de faciliter l'accès à la terres aux personnes pauvres afin qu'ils puissent produire une alimentation de qualité garante de leur santé. Par ailleurs, c'est ce qui est à l'origine de mon stage à Neuves -Maisons sur le projet de jardin nourricier avec le Pays Terres de Lorraine et ATD Quart Monde. Dans le cadre de mon stage, des entretiens ont été menés tenus au près des différentes acteurs du projet de jardin, afin d'analyser leurs attentes dans le but de mettre en place un jardin qui répondra à ces attentes.

1.4 Le partenariat des acteurs

L'expérimentation, « *Se nourrir lorsqu'on est pauvre – L'accès digne et durable à une alimentation de qualité, un vecteur de cohésion sociale et de citoyenneté* », a démarré en septembre 2016 à l'initiative conjointe du Pays Terres de Lorraine et d'ATD Quart Monde. Elle résulte de la rencontre entre deux démarches : d'une part, la volonté des élus du pays Terres de Lorraine de poser dès le départ du projet alimentaire territorial (PAT) la question de l'alimentation des plus démunis ; d'autre part, les résultats d'une étude d'ATD Quart Monde sur l'analyse et le ressenti de personnes en situation de précarité sur le sujet de la nourriture. L'objectif est de co-construire avec tous les acteurs et notamment les personnes les plus vulnérables, un cadre favorisant l'établissement et le développement d'initiatives pour un système alimentaire garantissant un accès à l'alimentation digne, durable et de qualité pour tous. Par une telle démarche, il s'agit de montrer que l'accès digne et durable à une alimentation de qualité est vecteur d'inclusion sociale et citoyenne, extrait du document résumant l'offre de stage sur les jardins nourriciers à Neuves-Maisons.

La démarche a été proposée à une pluralité d'acteurs du territoire (producteurs, chambre d'agriculture, collectivités, CCAS, associations, centre socio-culturel, médiathèque, maison des solidarités, citoyens...) avec toujours une attention particulière à la place et la participation des personnes connaissant la précarité alimentaire. Trois axes principaux sont déployés autour de la démarche:

- la rédaction et la validation d'une charte commune en septembre 2017 qui pose les principes fondamentaux de la démarche. Elle a pour vocation d'être un outil pour interroger les pratiques, sensibiliser aux enjeux et repérer et promouvoir des actions alimentaires qui y répondent,
- la constitution progressive d'un conseil multi-partenarial ayant pour rôle de suivre, orienter et évaluer le projet sur le territoire au regard de la charte. Mise en place d'un laboratoire d'usage pour permettre la pleine place et participation des usagers et citoyens à la démarche, dans une recherche de démocratie alimentaire.
- Repérage, promotion et expérimentation d'actions alimentaires répondant à ces principes (à la fois des actions qui répondent à l'urgence alimentaire et d'autres qui s'inscrivent dans un accès durable)

Le projet autour des jardins nourriciers s'inscrit dans l'axe des actions alimentaires développées autour du projet. C'est un sujet qui a été très présents dans les discussions, sous divers angles et différents retours d'expériences. Certains membres du groupe sont déjà partie prenante dans un jardin existant : soit en le cultivant, soit en les proposant et les coordonnant. D'autres ont développé un projet de jardin nourricier depuis peu, dans la dynamique de l'expérimentation «Se nourrir lorsqu'on est pauvre». Ou encore, certains aimeraient développer de tels projets et des collectivités ont des terrains disponibles qui pourraient être mis à disposition de porteurs de jardins nourriciers. Il existe plusieurs initiatives de jardins partagés et/ou nourriciers sur le territoire Terres de Lorraine, qui semblent s'inscrire pleinement dans les objectifs portés par l'expérimentation, mais qui n'ont pas encore été contactés.

Dans le cadre de l'expérimentation, l'accent est porté sur l'intérêt de l'accès à la terre et des jardins nourriciers pour répondre aux attentes des personnes en précarité alimentaire et permettre l'accès digne et durable de tous à une alimentation de qualité sur le territoire. Il est également porté sur l'apport de ces jardins nourriciers pour valoriser chaque personne, créer du lien, partager les productions, et reconnaître à chacun une place d'acteur citoyen.

La rencontre avec le Réseau «Alimentation urbaine et alimentation des populations vulnérables» d'AgroParisTech (Participation de Jeanne Pourias du réseau à un laboratoire d'usage à Neuves-Maisons en avril 2018 sur ce sujet et participation d'Huguette Boissonnat d'ATD Quart Monde à la première rencontre de ce réseau d'AgroParisTech en juin 2018) a ouvert la possibilité de créer les conditions pour avancer sur ce sujet avec la perspective d'un partenariat et d'un stage étudiant dont mon stage constitue le premier.

En effet, nous précisons que ce partenariat est né grâce Magali Ramel étudiant chercheur qui a mené une étude sur le droit à l'alimentation chez les personnes pauvres. Le mouvement ATD Quart Monde et Le Pays Terres de Lorraine ne mettaient pas l'accent sur leurs politiques de développement social à l'accès à l'alimentation des personnes en situation de précarités. Ces deux structures œuvraient avant sur l'action sociale mais sous d'autres angles. C'est Magali Ramel, grâce à son mémoire sur le droit à l'alimentation, qu'elle a réussi à convaincre le Mouvement ATD sur l'intérêt d'agir sur l'accès digne et durable à une alimentation de qualité chez les personnes pauvres. C'est à partir de ce moment que le mouvement s'est engagé dans la démarche «se nourrir lorsqu'on est pauvre» : D'abord elle a commencée à développer des actions sur l'accès au foncier pour les personnes pauvres qui sont souvent confrontés à des difficultés de trouver des terres afin de faire du jardinage. La fonction de ces jardins est souvent de répondre à des besoins alimentaires. La rencontre d'ATD Quart Monde avec le Pays Terres de Lorraine amène le pays à penser aux liens entre l'alimentation et l'agriculture locale dans le but de créer son projet alimentaire territoriale. Ainsi, est né ce partenariat entre deux structures de statuts juridiques différentes. Cette convergence d'idée occasionne l'engagement de ATD et Terres de Lorraine sur un projet de développement local ou projet de territoire portant sur l'accès digne et durable à une alimentation de qualité en ciblant les personnes en situation de précarités. La démarche mobilise une pluralité d'acteurs dont leurs participations diffèrent l'un de l'autre en fonction de leurs spécialité et de de leurs objectifs. La démarche "se nourrir lorsqu'on est pauvre" se résume en deux axes principaux:

- accès à la terre et installation de jardins nourricier
- Développer les achats groupés en partenariat avec les producteurs locaux.

2. L'objet du stage au tour de la démarche «se nourrir quand on est pauvre» et le sujet du mémoire

2.1.Le stage et les attendus du stage

Sur l'offre de stage, mes commanditaires ont indiqué que le stage est destiné à un étudiant motivé par les enquêtes de terrain, auprès de nombreux acteurs très différents, certains dans des situations de grande précarité. Le lieu d'exercice du stage est le pays Terres de Lorraine avec au moins 15 jours d'immersion en début de stage, puis des séjours fréquents de plusieurs jours (accueil à AgroParisTech, mais déplacements fréquents de Paris à Nancy). Le stage est rémunéré selon la législation en vigueur, autour de 550 € mensuels pendant 6 mois. Le stage est pris en charge par les structures partenaires de la démarche « se nourrir lorsqu'on est pauvre »:

La Chaire Agricultures Urbaines, Services écosystémiques et alimentation des villes se charge de ma rémunération, une moitié de mon transport en commun de Nancy à Neuves-Maisons, mes déplacements Paris-Nancy, Nancy-Paris qui s'effectuent par quinze jours.

Terres de Lorraine et la mairie de Neuves-Maisons se partagent les frais de mon loyer à la résidence d'AgroParisTech de Nancy du 5 Mars début du stage jusqu'au 10 Mai. En effet, pour le reste du stage (fin Mai au 5 Août), je suis hébergé à Neuves-Maisons à la résidence autonomie, par la mairie qui s'occupe de la gestion de la résidence.

Dans le cadre de ce stage, je suis encadré par divers acteurs, ce qui témoigne de la diversité des acteurs au tour de la démarche. D'abord, je suis suivi par Fanny Provent, coordonnatrice de la chaire agriculture urbaine et alimentation des personnes vulnérables, et de Christine Aubry, professeur agronome à AgroParisTech et en même temps présidente de la chaire agriculture urbaine. Ensuite, sur Terres de Lorraine, je suis encadré en cotuteur par Benoît GUERARD, directeur du pays Terres de Lorraine, et de Jérémy CHAPPELLIER, Directeur des services de la mairie de Neuves-Maisons, (collectivité porteur du projet de jardin dans la démarche se nourrir lorsqu'on est pauvre).

Par ailleurs, dans le cadre de ce mémoire, je suis encadré par Monique Poulot, géographe, enseignant chercheur à l'université Paris Nanterre et responsable du master NOURAD (Nouvelles Ruralités Agriculture et Développement Local).

L'objectif principal du stage est d'accompagner la ville de Neuves-Maisons sur la mise en œuvre du projet de jardin nourricier dans le cadre de la démarche « se nourrir lorsqu'on est pauvre ». La première phase consiste à mobiliser les acteurs notamment les personnes pauvres qui constituent la cible principale de la démarche.

Pour mieux impliquer les acteurs au tour du projet, afin de co-construire avec tous les acteurs un jardin nourricier qui répondra à leurs attentes, plusieurs missions sont attendues dans le cadre de mon stage. Il s'agit à partir des diverses expériences et initiatives présentes sur le territoire, d'enquêtes auprès des acteurs, et à partir des préconisations et analyses par enquête et suivi des acteurs de ces projets, les objectifs du stage, en accord avec les attentes et orientations exprimées à ce sujet par le groupe plénier de l'expérimentation, le 12 septembre 2018 sont:

-D'analyser en détail le projet de jardins nourriciers de Neuves-Maisons et les attentes des différents acteurs (jardiniers en précarité, élus, associations..) en précisant le cas échéant les différences dans les attentes, l'utilisation, la consommation etc. On s'intéressera aux conditions du fonctionnement

de ces jardins (dont l'accès aux plants et semences dans les conditions économiques possible pour les plus vulnérables) et aux rôles qu'ils peuvent jouer par rapport à d'autres voies alternatives d'approvisionnement pour ces personnes en précarité.

-De resituer les initiatives, les formes et modèles de jardins partagés existant ailleurs en comparatif dans la diversité des projets et démarches de jardins nourriciers sur le territoire, en situant celles-ci par rapport aux démarches de jardins partagés, de jardins familiaux ou d'agriculture urbaine en général.

-D'analyser la façon dont ces initiatives de jardins existant sur Terres de Lorraine s'inscrivent dans les objectifs de la Charte liée à l'expérimentation. Identifier la gouvernance mise en place et présenter et analyser les difficultés rencontrées et les constats et préconisations des personnes du laboratoire d'usage à leur sujet.

Il s'agira de jeter les bases d'un guide pratique à partir des retours d'expériences sur ces projets, sur les moyens de développer des jardins nourriciers qui répondent aux attentes et impliquent pleinement les personnes en situation de précarité alimentaire. La réalisation du guide ne rentrera toutefois pas dans les attendus du stage.

2.2.La question de recherche: problématiques et méthodes

Il s'agit d'analyser les attentes des différents acteurs au tour du projet de jardin nourricier de Neuves-Maisons. Par ailleurs, à partir des modes de gouvernance de jardins existants en France, nous allons essayer de trouver le modèle qui sera adapté au jardin nourricier de Neuves-Maisons. En outre, la mobilisation des acteurs notamment celle des personnes pauvres est une priorité de la sur ce stage.

Pour répondre à ces questions de recherches nous avons adopté la méthode suivante. D'abord, j'ai fait quinze jours d'immersion sur le territoire Terres de Lorraine notamment sur Neuves-Maisons avec mes tuteurs. Pendant ces moments d'immersion, nous avons identifié les initiatives de jardins partagés existants sur Neuves-Maisons: Ainsi, nous avons procéder à leurs observations et rencontrés les acteurs qui les animent (associations, MVA, FJEP). L'objectif des rencontres était de comprendre la gouvernance de ces jardins partagés, d'informer les animateurs de la mise en œuvre du projet de jardin nourricier de Neuves-Maisons dans le cadre de la démarche «se nourrir lorsqu'on est pauvre».

Pour le reste du stage, j'ai tenu des entretiens avec les acteurs qui pourraient être des leviers d'actions sur projet (les élus, des associations de quartiers, des associations caritatives, les travailleurs sociaux, le CCAS et des militants d'ATD Quart Monde). Pour l'instant, j'ai rencontré 20 acteurs tout en précisant seul deux personnes représentent des familles en difficulté intéressées par le projet de jardin.

Par ailleurs, nous organisons des réunions de concertations avec les associations pour les convaincre d'aller vers les habitants afin de les mobiliser sur le projet. Nous nous sommes basés sur les associations caritatives et les centres communaux d'actions sociales, la maison de la solidarité du département Meurthe et Moselle. Ce sont des structures intermédiaires entre Terres de Lorraine et les personnes en difficultés sociale avec qui nous avons travaillé pour mobiliser les personnes pauvres. Ces acteurs constituent des intermédiaires indispensables pour être en contact avec les personnes en situation de précarités. Je participe également aux réunions bimensuelles du groupe « achats groupés » pour favoriser l'intégration de Neuves-Maisons dans ce projet. La participation à des événements sur le territoire était aussi un moyen de présenter la démarche aux collectivités, et à divers acteurs, mais surtout de connaître les initiatives développées par ces derniers. Par exemple, nous avons tenu un stand projet de jardin à l'occasion de la « Main Verte » qui se tenait le 8 Mars à Neuves-Maisons. C'est un événement qui mobilise les professionnels et amateurs de jardin, la vente de plantes et d'outils de jardinage est la principale activité. Pour mieux aborder ces questions de recherches, j'ai fait recours une documentation sur l'alimentation et pauvreté, sur la mobilisation des acteurs, et sur les jardins collectifs. En outre, le 23 Avril nous avons organisé une journée de terrain en présence de la chaire agriculture urbaine et alimentation des personnes pauvres. L'objectif était de mieux connaître le terrain en identifiant les initiatives de jardins partagés et autres existant sur Terres de Lorraine. (Voir le programme de la journée aux annexes)

II. " La démarche se nourrir lorsqu'on est pauvre, accès digne et durable à une alimentation de qualité vecteur de cohésion sociale et de citoyenneté": Une démarche à inventer qui appelle la mobilisation de tous acteurs.

1. *Pauvreté et alimentation : Une question sociétale et de recherche*

1.1. *Etat de l'art*

1.1. a *la pauvreté*

Bien qu'il existe différentes définitions et approches pour mesurer la pauvreté, ce phénomène est multidimensionnel et reste difficilement quantifiable. La complexité réside dans la description des caractéristiques de ce phénomène : la pauvreté comme un manque de ressources monétaires, un déficit d'éducation et santé, ou bien l'absence de liberté, l'impossibilité de participer à une communauté ou le manque d'un sentiment d'appartenance à une société donnée.

La pauvreté peut se manifester de manière multiple : par la faiblesse ou l'absence d'un revenu, par un logement précaire, par une mauvaise santé, par une éducation insuffisante, par la sous-alimentation ou un environnement dégradé... Ces facteurs varient d'une région à une autre, d'un groupe de personnes à d'autres ce qui complexifie la quantification du phénomène, néanmoins il est clair que la pauvreté est multidimensionnelle. Toutes les organisations internationales sont d'accord aujourd'hui pour affirmer que la pauvreté ne doit pas être réduite à son expression monétaire autrement dit, la pauvreté exprimée en fonction de l'insuffisance de ressources économiques pour vivre décemment.

La pauvreté n'est pas une condition universelle, sa définition s'attache aux différentes caractéristiques qui la composent. Dans ce contexte et pour mieux comprendre ce phénomène, nous présenterons le point de vue de deux institutions internationales sur la définition de la pauvreté, ainsi qu'un certain nombre d'idées développées sur le sujet par des économistes dans la littérature. Enfin nous présenterons les différentes approches conceptuelles de la pauvreté.

Pour la Banque Mondiale et le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) la pauvreté résulte « d'un manque d'accès aux actifs, d'une croissance économique insuffisante ou inappropriée, et d'une mauvaise gouvernance.» La Banque Mondiale et le PNUD selon John Rawls à travers son livre « Théorie de la Justice » (1971) restent les deux institutions phares dans la lutte contre la pauvreté. Les deux organisations s'accordent sur les causes de la pauvreté mais ont cependant des divergences quant à la définition de celle-ci et de son quantification.

Le PNUD définit spécifiquement trois notions :

La pauvreté extrême ou pauvreté absolue : une personne vit en condition d'extrême pauvreté si elle ne dispose pas des revenus nécessaires pour satisfaire ses besoins alimentaires essentiels définis sur la base de besoins caloriques minimaux (1800 calories par jour et par personne (OMS))

La pauvreté générale ou pauvreté relative : une personne vit en condition de pauvreté générale si elle ne dispose pas des revenus suffisants pour satisfaire ses besoins essentiels non alimentaires : habillement, énergie, logement, ainsi que des biens alimentaires.

La pauvreté humaine : est considérée comme l'absence des capacités humaines de base : analphabétisme, malnutrition, longévité réduite, mauvaise santé maternelle, maladie pouvant être évitée.

Le PNUD ne définit pas officiellement la pauvreté monétaire, mais l'évoque. C'est la pauvreté humaine qui est mise au cœur de l'analyse et celle-ci est liée à la notion de développement humain inspiré des travaux d'Amartya Sen (Prix Nobel d'Economie – 1998) : le développement humain représente l'élargissement des possibilités et des choix offerts aux individus.

Ainsi le PNUD privilégie une approche multidimensionnelle où la pauvreté humaine est définie comme étant « la négation des opportunités et des perspectives fondamentales sur lesquelles repose tout développement humain : vivre une vie longue, saine, constructive, et jouir d'un niveau de vie décent, ainsi que de la liberté, de la dignité, du respect de soi-même et d'autrui. » (Rapport sur le développement humain PNUD-Algérie 2006, p.17)

Quant à l'approche utilisée par la Banque Mondiale, il s'agit d'une approche monétaire de la pauvreté. Son raisonnement consiste à identifier deux sortes de pauvreté : la pauvreté absolue et la pauvreté relative qui ont été précédemment définies. La Banque Mondiale reconnaît les différentes facettes de la pauvreté : sa dimension multiple n'est ainsi pas négligée. Elle explique que l'étude des domaines comme la santé, l'éducation, la vulnérabilité, le manque de pouvoir et le manque de parole sont particulièrement nécessaires pour appréhender la pauvreté dans toute sa complexité.

L'approche monétaire de la Banque Mondiale consiste à se baser sur un critère de revenu ou de consommation, puis combiner différents domaines qui se renforcent ou s'aggravent pour diminuer ou bien pour accroître le niveau d'indigence des populations pauvres⁴.

La Pauvreté : Une brève revue de la littérature

Encore au XXIème siècle, l'analyse de la pauvreté multidimensionnelle reste un concept difficilement identifiable et mesurable. Les questions relatives à la mesure de la pauvreté font débat ce qui rejaillit quant aux problèmes de pertinence dans le ciblage des populations, et dans le choix

⁴« La pauvreté selon le PNUD et la Banque mondiale», Emmanuelle Benicourt, Etudes Rurales, 2001.

des politiques économiques de lutte contre la pauvreté et les inégalités. L'objectif demeure toujours de cibler et d'identifier les ménages pauvres.

De nombreux économistes se sont penchés sur ce sujet et un consensus commun n'a jamais pu aboutir. Souvent très proches de certaines réalités économiques, les théories de Sen (Prix Nobel d'économie 1998), Ravallion (Chef Economiste et Vice-Président du Groupe Banque Mondiale), ou encore Rawls (philosophe américain) ont tracé un parcours qui permet de mieux définir le sujet.

Historiquement, dans les années 1890, le Darwinisme social⁵ définit la pauvreté comme « un phénomène qui répond à des lois dites scientifiques qu'il faut mesurer et analyser ». Seebohm Rowntree consacre ainsi une partie de sa vie à l'analyse des ressources monétaires pour mesurer les besoins nutritionnels, vestimentaires et de logement sans apporter de solutions.

La théorie Welfariste⁶, dominante depuis deux siècles, base le bien-être exclusivement sur la notion d'utilité, avec comme conséquence que ce sont les ressources monétaires (ou les revenus) qui déterminent son niveau. La pauvreté est définie alors comme « un niveau de revenu socialement inacceptable ». Selon cette approche le bien-être résulte d'une insuffisance des ressources monétaires qui entraîne une consommation insuffisante. Elle s'appuie soit sur le revenu, soit sur la consommation traduite en valeur monétaire. Cette approche est dominante et la plus utilisée par les institutions internationales, notamment la Banque Mondiale.

La théorie du bien-être est la référence pour l'analyse de la pauvreté monétaire. Les Welfariste font soit référence au bien-être économique directement lié au concept d'utilité économique⁷. En pratique le bien-être économique n'est pas quantifiable directement car les agents économiques ont des préférences⁸ différentes : en conséquence l'approche monétaire de la pauvreté s'appuie sur l'utilisation de revenu ou de consommation comme mesure de bien-être.

Quant à Peter⁹ Townsend, il entreprend dans les années 1970 une approche relativiste de la pauvreté. Pour lui, « les individus, familles ou groupes de la population peuvent être considérés en état de pauvreté quand ils manquent des ressources nécessaires pour obtenir l'alimentation type, la participation aux activités, et pour avoir les conditions de vie et les commodités qui sont habituellement ou sont au moins largement encouragées ou approuvées dans les sociétés auxquelles

⁵Darwinisme social : désigne l'application de la théorie de la sélection naturelle, en principe réservée au monde animal, mais également à la société humaine.

⁶Welfarisme : école qui définit le bien-être social exclusivement à partir des fonctions d'utilité i.e. la satisfaction des préférences et prône le rôle de l'Etat Providence. Elle s'est développée comme une vue strictement économique du meilleur arrangement social, dominée par deux concepts : croissance et efficacité (« Mesure de la pauvreté : un cadre conceptuel », Asselin, Dauphin (2000))

⁷Selon la théorie économique néoclassique, un agent économique totalement rationnel a pour objectif financier de maximiser son utilité, c'est à dire jouissance immédiate ou potentielle

⁸Préférences : Un agent économique rationnel cherche à maximiser sa satisfaction, qui est l'expression de ses préférences (choix différents), en fonction des contraintes qui pèsent sur lui.

⁹ Peter Townsend : sociologue anglais ancien Professeur à la London School of Economics en « International Social Policy »

ils appartiennent. Leurs ressources sont si significativement inférieures à celles qui sont déterminées par la moyenne individuelle ou familiale qu'ils sont, de fait, exclus des modes de vie courants, des habitudes et des activités »(Peter,1972).

John Rawls à travers son livre « Théorie de la Justice » (1971) donne une définition philosophique de la pauvreté en s'appuyant sur ce qu'il considère comme les biens premiers, c'est à dire les droits de base, la liberté de choix. Il s'agit de définir la pauvreté comme une situation considérée comme inacceptable c'est-à-dire injuste, dans une société donnée et ce sur un plan économique et social. Contrairement aux Welfaristes, seule la justice ou l'équité est la base de l'arrangement social.

Selon Armatya Sen et grâce à ses travaux sur la pauvreté multidimensionnelle, la définition de ce phénomène s'est élargie avec deux approches, dont l'une est nommée l'approche unidimensionnelle. Celle-ci est appliquée par les bailleurs de fonds et les institutions internationales pour permettre d'identifier les populations pauvres; les critères utilisés sont limités, axés sur les ressources monétaires, c'est à dire le revenu, et la consommation. Ces critères pour mesurer la pauvreté sont d'après Sen, des éléments insuffisants et ne permettent pas de répondre complètement au problème de ciblage des populations pauvres. La seconde approche de Sen est l'approche multidimensionnelle des « Capabilités » où il considère que la pauvreté doit prendre en compte les facteurs du « bien-être ». Sen explique à travers ses analyses que la pauvreté ne doit pas être considérée seulement comme un manque de ressources monétaires, il faut aussi prendre en compte la condition physique des personnes et leurs accomplissements personnels. Sa phrase « la valeur du niveau de vie a tout à voir avec la vie, non pas avec la possession des biens » résume parfaitement cette idée.

Martin Ravallion, analyse la pauvreté à travers les ressources, plus précisément sur la « satisfaction » par les ressources. Dans ses travaux « Comparaisons de la Pauvreté » (1996), Il définit la pauvreté dans une société « lorsque le bien être d'une ou de plusieurs personnes n'atteint pas un niveau considéré comme un minimum raisonnable selon les critères de cette même société »

La complexité de la définition de la pauvreté réside dans la description des caractéristiques de ce phénomène : la pauvreté comme un manque de ressources monétaires, un déficit d'éducation et santé, ou bien l'absence de liberté, l'impossibilité de participer à une communauté ou le manque d'un sentiment d'appartenance à une société donnée. De quoi une personne ne doit absolument pas manquer ? Cette question renvoie à la notion plus vaste d'équité, qui complexifie la conceptualisation de la pauvreté. La pauvreté n'est donc pas une condition universelle, sa définition varie en fonction des caractéristiques et normes sociales qui sont abordées différemment selon les auteurs.

Par ailleurs, il existe d'autres approches de la pauvreté:

- La pauvreté subjective : elle consiste à évaluer les perceptions des ménages qui ont été soumis à des enquêtes et qui répondent à des questions relatives à leur situation. Par exemple : le fait de pouvoir épargner, ou de devoir se servir de ces réserves, ou de disposer de la somme minimale nécessaire pour « joindre les deux bouts ». Cette démarche permet de savoir quels sont les besoins que les ménages jugent nécessaires et quels sont ceux, qui à leur avis, sont un signe de pauvreté. C'est une approche qui comporte des inconvénients car les questions posées doivent être appropriées au contexte.

- La pauvreté transitoire/structurelle : Consiste à faire la différence entre la permanence dans l'état de pauvreté dû à la structure même de la société, et l'état de pauvreté transitoire qui résulte d'une conjoncture défavorable. Cette approche est peu utilisée car elle nécessite un suivi lourd, toutefois elle est importante car elle permettrait de modifier les politiques et programmes de lutte contre la pauvreté en fonction de sa nature structurelle ou conjoncturelle.

- L'approche instantanée/cycles de vie : Cette approche différencie les pauvres « permanents » des pauvres « transitoires » qui font des sacrifices pendant un cycle de leur vie dans espoir d'un revenu plus élevé sur le long terme.

Si nous évoquons la notion de pauvreté, nos réflexions nous conduisent à l'alimentation; l'alimentation constitue un besoin de base indispensable pour le bien-être de la personne.

1.1.b L'alimentation

L'équilibre alimentaire contribue à assurer un état de santé optimum des individus et des populations. L'équilibre alimentaire joue un rôle important en santé publique, en participant à la prévention de certaines maladies. Il s'obtient en variant l'alimentation pour apporter à l'organisme l'énergie et les nutriments nécessaires à son fonctionnement. Cependant, la pauvreté constitue un facteur qui limite l'accès à des personnes à ce besoin de base indispensable pour la survie de l'homme qu'est l'alimentation.

La pauvreté implique la précarité alimentaire, qui impacte sur la santé. Beaucoup de personnes souffrent de la précarité alimentaire dans le monde. "La pauvreté n'est pas un concept, mais une réalité partagée par plusieurs millions de personnes en France. Plus de 8 millions de Français vivent sous le seuil officiel de pauvreté, fixé à 1015 euros"¹⁰. Compte tenu des dépenses contraintes (logement, transport, chauffage, communications..), des familles pauvres font souvent de l'alimentation une variable d'ajustement. Dit d'une façon moins économique, elles sacrifient le poste des dépenses alimentaires et mangent mal ou moins¹¹. Des familles peinent à couvrir les trois repas par jour, pour désigner cette situation : on parle de précarité alimentaire ou d'insécurité

¹⁰Selon le rapport du Fond Français pour l'Alimentation et la Santé (FFAS)

¹¹Martin Ravaiillon, "comparaison de la pauvreté", 1996

alimentaire. Selon le douzième baromètre Ipsos-Secours populaire" Par exemple, plus d'un quart des personnes sondées disent avoir des difficultés pour manger des fruits et légumes frais tous les jours. Une personne sur cinq reconnaît avoir du mal à se procurer une alimentation saine afin de faire trois repas par jour".

Les enfants des familles en situation de pauvreté sont bien évidemment touchés par l'insécurité alimentaire. Le repas du midi à la cantine est bien souvent leur principal repas de la journée. Plus problématique, des enfants ne vont pas à la cantine car les parents ne peuvent plus payer¹².

Quant à Katrina Lamarthe, elle utilise le terme "rogner sur l'alimentation" pour désigner l'insécurité alimentaire. Selon elle, " La précarité alimentaire ne touche pas que les pauvres. Etudiants, personnes âgées à faibles revenus, femmes seules avec enfant, ménages en difficultés... une partie importante de la population rogne sur l'alimentation et consomme moins de fruits et de légumes, moins de viande ou de poisson. La précarité alimentaire semble gagner du terrain, ce qui signifie sûrement à moyen terme une santé détériorée, divers problèmes tels que anémie, carences diverses, diabète, cholestérol...¹³"

Une alimentation insuffisante favorise l'isolement liée à la honte de ne pouvoir se nourrir seul, et trace la voie de l'exclusion. L'insécurité alimentaire reste, encore aujourd'hui, caractéristique de la pauvreté dans les pays du Nord, et notamment en France. Le rapport du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale sur le « reste à vivre » de juin 2012, constate que : " l'alimentation est une nécessité du quotidien et pourtant elle est souvent négligée. Pour les plus démunis, la part budgétaire attribuée à l'alimentation se restreint au profit d'autres dépenses, comme par exemple les dépenses de télécommunications. Alors lorsqu'il faut serrer le budget, l'alimentation accuse le coup : bien souvent c'est ce poste de dépense qui sert de variable d'ajustement dans les budgets des ménages les plus précaires. Les personnes les plus démunies « sont obligées de faire des choix arbitraires de consommation qui jouent en défaveur des dépenses alimentaires (...) ». Par ailleurs, l'INSEE souligne dans une étude sur la consommation des Français en 2011 (juillet 2013) qu'entre 1979 et 2005, le poids de l'alimentation a baissé de 9 points chez les 20% de ménages les plus modestes. Depuis 2007, ce poids a cessé de se réduire, ayant probablement atteint un niveau planché incompressible.

L'impact de la pauvreté sur la vie des personnes notamment sur leur alimentation, font que la pauvreté et l'alimentation restent des questions de recherche et de société. Malgré les actions de lutte contre la précarité alimentaire menées par des organismes humanitaires (ATD Quart Monde, Emmaüs, Secours Populaire, les Banques alimentaires, etc.), la question de la pauvreté, et au-delà

¹²ATD Quart Monde "se nourrir dignement et durablement avec 57 euros par mois", juillet 2018

¹³ Source: L'insécurité alimentaire, une conséquence de la pauvreté en France (lefigaro.fr)

du mal-vivre et de la mauvaise alimentation d'une partie importante de la population reste plus que jamais d'actualité dans le monde.

1.2 La démarche « se nourrir lorsqu'on est pauvre » éthique et outils

L'alimentation constitue la première nécessité à la survie de l'homme. Les personnes pauvres sont confrontées à des problèmes d'accès à une alimentation suffisante et de qualité. En raison des multiples charges de la vie quotidienne (électricité, logement, et l'éducation des enfants), les familles en précarité peinent à subvenir à leurs besoins alimentaires suffisamment et en qualité. Pour remédier à cette situation, la fédération française des banques alimentaires est créée en France. Les Banques Alimentaires sont le premier réseau d'aide alimentaire en France. Ce dernier est composé de 79 Banques Alimentaires et de 29 antennes, regroupées au sein d'une Fédération, qui couvre le territoire français et les territoires d'Outre-Mer. Pour être plus proches des bénéficiaires et assurer le maillage du territoire national, le réseau est aujourd'hui organisé en 10 régions. Chaque région est dotée d'un Président chargé de l'animation des Banques Alimentaires de sa région.

Les banques alimentaires sont financées par l'état et de l'UE par son programme FEAD (Fonds Européen d'Aides aux démunis) elles sont habilitées à gérer l'aide alimentaire de l'état et de l'UE. Ces fonds de l'état et de l'UE sont strictement réservés à des bons alimentaires pour les personnes en précarités alimentaires. Par ailleurs, les banques alimentaires sont en partenariat avec d'autres acteurs privés qui leur allouent des fonds, La fédération développe des partenariats avec des donateurs et mécènes et met au service du réseau et des associations partenaires des outils communs, des formations et des experts. Dans le cadre de ce partenariat les banques alimentaires organisent des collectes de produits alimentaires aux près des grandes distributions. Pour mieux s'assurer du bon fonctionnement de l'aide alimentaire, la fédération française des banques alimentaires travaille en collaboration avec les associations caritatives, les CCAS qui constituent leurs relais pour être plus proche des populations. Le réseau des banques alimentaires permet de continuer à lutter contre les disparités territoriales grâce aux principes de solidarité et d'équité entre les Banques Alimentaires et d'intensifier les échanges de denrées. Selon le rapport de 2017 de la fédération française des banques alimentaires, la fédération est composée de 79 banques alimentaires, elle accompagne 5400 associations et distribue 226 millions de repas par année et 2 millions de personnes bénéficient de cette aide. Malgré cette politique menée par l'état et l'UE en collaboration avec la fédération française des banques alimentaires, l'aide alimentaire n'est pas suffisante, elle ne satisfait pas entièrement les besoins alimentaires des bénéficiaires. Par ailleurs,

l'aide alimentaire n'est pas accessible à tous les personnes connaissant la pauvreté car selon l'INSEE la France comptait 8, 8 millions de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté soit 14 % la population en 2016. Alors si nous faisons la différence entre les personnes connaissant la pauvreté et les 2 millions de personnes bénéficiaires de l'aide alimentaire de la banque alimentaire, 6,8 millions de personnes pauvres n'ont pas accès à l'aide alimentaire l'état et de l'union européen. Par ailleurs, pour faire face aux limites de la banque alimentaire, des territoires et des organisations non gouvernementales adoptent des démarches alimentaires territoriales mettant l'accent sur l'accès à l'alimentation aux personnes pauvres. L'idée est d'accompagner les familles à être autonomes et d'être des acteurs de leurs propres consommations. La banque alimentaire répond à des besoins d'urgence. La façon dont les familles accèdent à l'aide alimentaire ne les permet pas de sortir de l'insécurité alimentaire, c'est une méthode qui rend passif et neutre, les familles ne sont pas actrices de leur consommations, les familles ne n'ont pas de choix sur leurs alimentations, c'est la banque alimentaire qui définit le menu de leurs repas. Le RSA (Revenu de Solidarité Active) et l'aide alimentaire sont les principaux ressourcés pour le bien être des pauvres. Toujours si l'urgence alimentaire se pose, les familles sont obligées de faire recours aux associations caritatives, au CCAS, qui gèrent l'aide alimentaire. En effet, la durabilité de demander de l'aide alimentaire porte atteinte à la dignité des personnes pauvres. Des militants D'ATD Quart Monde, interrogés dans le cadre d'une étude sur la démarche "se nourrir lorsqu'on est pauvre » menée par ATD Quart Monde, expliquent comment c'est difficile d'accéder à l'aide alimentaire, et les sentiments de honte qu'éprouvent les personnes pauvres quand elles reçoivent l'aide alimentaire. Les militants d'ATD, et bénéficiaires de l'aide alimentaire critiquent la façon dont les politiques leur viennent en aide. Selon eux, l'Etat au lieu d'accompagner les pauvres à sortir de leur situation de pauvreté, les enfonce dans la dépendance à la banque alimentaire de l'UE. La pauvreté a des causes et la principale cause reste le manque d'emplois qui entraîne l'absence de revenu afin de subvenir à ces besoins.

Les militants d'ATD quart monde expriment leur attachement à leur dignité perdue en ayant recours à l'aide alimentaire. Selon les militants « La dignité c'est pouvoir relever la tête », c'est garder l'estime de soi lorsqu'on voit le regard de l'autre sur nous, c'est dire qu'on porte en soi la valeur inaliénable de tout être humain. Pour que les bénéficiaires de l'aide alimentaire ne perdent plus leur dignité, il faut la simplification des contrôles et que ceux-ci soient respectueux de la personne et de sa vie privée, la fin des injonctions paradoxales entre des messages d'éducatons alimentaires totalement déconnectés avec la réalité de la misère, et la fin des mesures autoritaires qui imposent d'assister à des activités pour obtenir de l'aide. Pour les militants d'ATD Quart Monde, il faut le respect de la vie privée des personnes dans le processus d'acquisition de l'aide alimentaire.

Conscients des enjeux de l'aide alimentaire chez les personnes pauvres, et les problèmes d'insertion sociale et économique dont elles sont victimes, le pays Terres de Lorraine et ATD Quart Monde grâce à la démarche « se nourrir lorsqu'on est pauvre » proposent des alternatives à l'aide alimentaire pour les personnes en situation de précarité. La démarche « se nourrir lorsqu'on est pauvre » par ces outils (jardins nourriciers et achat groupés) développe des valeurs éthiques chez les personnes en situation de précarité, mais elle relève aussi de l'éthique de par ses objectifs (aider les personnes pauvres d'accéder dignement à une alimentation de qualité et promouvoir l'agriculture locale). La démarche « se nourrir lorsqu'on est pauvre » favorise un accès digne et durable à une alimentation de qualité aux personnes pauvres ; par ailleurs elle constitue un vecteur de cohésion sociale et de citoyenneté. Trois valeurs éthiques se distinguent à partir des jardins nourriciers et des achats groupés : un accès digne et durable à une alimentation de qualité, la cohésion sociale et la citoyenneté.

La démarche « se nourrir lorsqu'on est pauvre » facilite l'accès à terres aux personnes pauvres afin qu'elles développent des jardins nourriciers. Les jardins nourriciers peuvent être partagés mais leur principale fonction est de favoriser l'autoconsommation des familles connaissant la précarité. Ainsi, les pauvres deviennent acteurs de leurs consommations, elles produisent des produits de qualité et commencent à choisir leur menu. Ces personnes accèdent à une alimentation mais dignement contrairement à la démarche de la banque alimentaire ou elles éprouvent de la honte, elles perdent leur dignité en faisant toujours recours à la banque alimentaire. En plus de la dignité, ces jardins constituent des endroits où se développent le partage, la convivialité entre les jardiniers. Ce sont tous ces éléments qui constituent des vecteurs de cohésion sociale. Les personnes pauvres sont souvent exclues de la société, elles ne participent souvent aux actions collectives, elles n'ont pas l'occasion de s'exprimer, de se faire entendre par les autres. Vivre en communion avec les autres est une valeur sociale qui est difficile à instaurer chez les personnes pauvres notamment ici en France. A l'inverse les jardins nourriciers offrent cette opportunité de rencontrer d'autres personnes afin de tisser des liens sociaux. De surcroît, l'objectif est de promouvoir une gestion collective des jardins avec la création d'associations de quartiers ou d'associations créées spécifiquement pour s'occuper de la gestion ; ces associations sont prévues pour organiser des événements, des réunions pour prendre certaines décisions. Les pauvres qui ne pouvaient pas faire entendre leurs voix participent avec ces jardins à des forums, des réunions. Avec et sur la démarche « se nourrir lorsqu'on est pauvre », les personnes pauvres sont impliquées d'autant que leur participation à la prise de décision dans la démarche fait partie des préoccupations de Terres de Lorraine et ATD. Les pauvres participent à des événements avec des acteurs professionnels, des élus et des personnes de niveau de vie favorables. Grâce à ces rencontres, de forts liens se nouent entre les militants ATD Quart Monde et les administrateurs du pays et généralement avec tous les signataires de la charte sur la

démarche alimentaire "se nourrir lorsqu'on est pauvre, accès digne et durable à une alimentation de qualité". Les jardins nourriciers constituent un vecteur de citoyenneté de le respect à l'environnement qu'ils promeuvent : la non utilisation des pesticides est une action de citoyenneté, car ces jardiniers pouvaient avoir recours à des pesticides afin d'intensifier leurs productions, mais ce choix porterait aussi atteinte à l'environnement.

Par ailleurs, les achats en collaboration avec les agriculteurs locaux constituent aussi un moyen de permettre aux personnes en précarité d'accéder à une alimentation de qualité et locale. Les achats groupés permettent aussi de promouvoir l'agriculture locale, d'assurer un marché d'écoulement des surplus de productions des producteurs locaux signataires de la charte. En effet, au-delà des avantages des achats groupés (économiques pour les producteurs, alimentation de qualité pour les personnes pauvres), cette action promeut des valeurs éthiques, elle vient renforcer des liens sociaux entre tous les acteurs à savoir le pays Terres de Lorraine, ATD Quart Monde, et les agriculteurs et les consommateurs. Elle s'impose comme un outil de renforcement de la cohésion sociale entre les acteurs sur le pays. Par ailleurs, promouvoir l'agriculture locale est une action citoyenne de la part du pays, mais aussi du côté des agriculteurs qui vendent leurs productions à des prix moyens chers que dans les grandes surfaces et les circuits courts (vente à la ferme et Associations de maintien d'une agriculture paysanne) aux personnes pauvres qui n'ont pas les moyens d'accéder à des produits frais et de qualité. Pour les consommateurs, c'est un moyen d'accéder dignement à une alimentation de qualité car ils achètent : ils deviennent ainsi acteurs de leur alimentation. Les achats groupés constituent aussi une action citoyenne chez les pauvres car ils participent à la promotion du consommer local.

La démarche "se nourrir lorsqu'on est pauvre" de par ces outils (achats groupés et jardins nourriciers) renferme des valeurs éthiques. Ces outils, constituent un moyen de favoriser l'accès digne à une alimentation de qualité aux pauvres, de renforcer la cohésion social entre les acteurs, et de développer la citoyenneté sur le territoire.

2- Les outils mise en œuvre par le projet

2.1- Les achats groupés

Pour faciliter l'accès aux productions locales et promouvoir le consommer local, le pays Terres de Lorraine a croisé les attentes des producteurs locaux qui cherchent un marché, et celles des consommateurs précaires en quête d'une alimentation locale de qualité. C'est ainsi, après la validation de la démarche en Juin 2016 par le conseil d'administration du pays Terres de Lorraine, que les acteurs de la démarche ont jugé que l'urgence était de passer à l'action par les outils définis. La ville de Toul engagée dans la démarche et représentée par son CCAS (Centre Communale d'Action Sociale), et son centre socio-culturel ont procédé à la mise en place du groupe de travail de

Toul. Après quelques rencontres le groupe de Toul décide d'expérimenter les achats groupés. Les achats groupés naissent de la volonté de plusieurs acteurs de coopérer sur un projet commun facilitant l'accès des personnes pauvres aux produits locaux. Sur Toul, les achats groupés sont ouverts à tous mais la priorité est accordée aux personnes pauvres.

Deux expérimentations d'achats groupés de surplus de production des producteurs locaux pour une démarche "gagnant-gagnant entre consommateurs et producteurs ont eu lieu en Décembre 2017 et en Aout 2018. Au total, 1,4 tonnes de pommes de terres, 370 kg de carottes, 20 Kg de potimarrons, et 285 Kg de mirabelles, ont été distribuées à quelques 150 familles dont la plus part des pauvres, la productions était assurée par trois agriculteurs du Toullois dont Jean-Michel MATTE, producteur céréalier à Royaumeix c'est à 10 km de Toul et 20 km de Nancy, il produit de la farine biologique(farine de blé, d'épeautre et de seigle et tortilles coquilles et lentilles), et il dispose d'un boulangerie qui produit des pains biologiques(pains complet, semi-complet, blanc, à l'épeautre, au tournesol, au lin et au sésame, aux raisins, aux noix, au pavot...); en outre, parmi les producteurs des achats groupés nous avons une arboricultrice, Mme Floquet de Mont le Vignoble situé entre Toul (9 km) et Commercy (24km) et à 30km de Nancy, elle propose divers produits dont des fruits(Mirabelles, quetsches, pommes, cerises, pêches, abricots, noix, fraises), des légumes(pommes de terre, carottes, tomates, épices, courgettes, concombres, haricots, courges, choux, betteraves, navets, céleris, petits pois... .), Liqueurs et eaux de vie faites maison(Jus de fruit, pétillants, confitures et sirops), Mme Floquet fait de la vente directe, son magasin est ouvert du Mardi au vendredi de 14h à 19h, le samedi 10h-19h, le dimanche 10h-13h. Par ailleurs, elle vend de fruits et légumes de la ferme en fonction des saisons et d'autres produits fermiers de la région. En outre elle développe de la vente en avec le drive fermier des Épouvantails et d'Emplettes Paysannes, le retrait des produits des achats en lignes se font *à la gare de Toul les jeudis de 17h à 19h*. En fin, le dernier producteur est un maraicher M. Thouvenin, il habite Mont le Vignoble toujours dans le Toullois. Jus de fruit, pétillants, confitures et sirops. Par ailleurs, dans le cadre de la deuxième phase de la démarche consacrer au déploiement de la démarche sur le territoire, une distribution de commande d'achats groupés de pommes, noix et de lentilles s'est tenue le 12 Mars 2019 au centre socioculturel Michel Dinet de Toul.

A l'issue de ces 3 achats groupés, le groupe de Toul a tiré des conclusions qu'il faudra dépasser pour gagner en efficacité : l'absence de structuration des achats groupés, et la question de la mobilisation des bénéficiaires lors des réunions de concertations et des distributions de commande.

A. Contraintes de mobilisation des acteurs autour des achats groupés

Autour des achats groupés plusieurs partenaires coopèrent afin d'organiser un système favorisant l'accès à des produits locaux à des coûts moindres dans le cadre d'un projet alimentaire territorial. Le pays Terres de Lorraine a réussi à mobiliser tous les acteurs du projet sauf les habitants qui constituent pourtant les principales cibles du projet. Dans le but de consolider la démarche et d'impliquer tous les acteurs, des rencontres sont tenues tous les deux mois par le groupe de Toul. Selon le groupe de Toul, des réunions sont annulées du fait de nombreuses absences. Le projet ne parvient à se dérouler que grâce à l'action de quelques membres de la CCAS, du centre socio-culturel de Toul et notamment Mélanie Barotin coordinatrice des Flancas (associations d'animation jeunesse du département de Meurthe et Moselle). Lors d'une distribution à laquelle j'ai assisté, j'avais interrogé trois acteurs du groupe de Toul sur le fonctionnement des achats groupés plus particulièrement la participation des habitants. Ces acteurs ont évoqué le manque de structuration dans le groupe, notamment l'absence d'un bureau avec des postes de responsabilité assignés aux uns et aux autres. Les achats groupés nécessitent une structuration pour s'assurer de la coordination des divers acteurs, et des démarches à suivre de la commande jusqu'à la distribution. Les acteurs qui participent aux achats groupés n'habitent pas la même localité du côté des professionnels et des habitants. Pour un meilleur fonctionnement des achats groupés, il faut un chargé de la collecte des fonds auprès des bénéficiaires (trésorier), un chargé des commandes auprès des producteurs, et de la distribution auprès des consommateurs. Et il conviendrait si possible de désigner un coordonnateur du groupe achats groupés. En effet, un dispositif qui ressemble à cette organisation existe, mais ce n'est pas officielle, du coup personnes ne s'est pas exactement ce qu'elle doit faire et cela constitue un frein sur le dynamisme de certains.

Par contre, Mélanie Barotin des Flancas engagé sur les achats groupés explique que la non structuration est un choix pris par le groupe de Toul dans le cadre de l'expérimentation des achats groupés. Selon elle, le fait de bien structurer le groupe au début du projet en désignant la fonction de certains pouvait constituer un handicap sur l'implication de certains acteurs. Cependant, lors de la réunion bimensuelle de la démarche "se nourrir lorsqu'on est pauvre" du 3 Mars 2019 en à la communauté de commune Terres Toulaise, des membres du groupe de Toul ont repris l'idée que ce manque de restructuration constitue un frein à la mobilisation des divers d'acteurs. Ainsi, l'assemblée a souhaité aller vers 'un partage des tâches afin de rendre le travail plus efficace.

La diversité des acteurs et de leurs objectifs peut aussi constituer une contrainte pour les mobiliser. Les CCAS de Toul et le centre socio-culturel, et les Flancas sont les acteurs très dynamiques sur les achats groupés, leur implication est différent de celles des associations caritatives, et des autres acteurs du groupe de Toul. Sur Toul, les associations caritatives (le secours populaire, les restos du cœur, le secours catholique et la croix rouge) sont considérées comme des acteurs mobilisés dans le groupe de Toul, cependant leur détermination reste limitée dans l'action comparé au dynamisme

des acteurs du CCAS, du centre socio-culturel Michel Dinet de Toul, et des travailleurs sociaux de la maison des solidarités terres toulousaines située sur Toul. Ces acteurs sont plus présents et impliqués dans le fonctionnement des achats groupés, les autres acteurs sont souvent absents lors des prises de décisions.

Par ailleurs, le manque d'implication des habitants sur les achats groupés reste un constat général de la part de tous les acteurs notamment le Pays Terres de Lorraine et ATD qui accordent pourtant un intérêt capital à la participation des personnes pauvres à la démarche « se nourrir lorsqu'on est pauvre ». Selon les 3 acteurs du groupe de Toul que j'ai interrogés lors de la distribution, les habitants notamment les personnes pauvres sont absents dans la démarche alors que c'est un des objectifs d'ATD et Terres de Lorraine. Les personnes pauvres bénéficiaires des achats groupés ne sont pas présentes lors des réunions de concertation du groupe de Toul. En plus, lors des distributions d'une commande à laquelle j'ai assisté, beaucoup de personnes ayant déjà effectuées des commandes ne sont pas venues pas les récupérer au centre socio-culturel de Toul, lieu où se tient la distribution. De telles absences lors des distributions de commande augmentent la charge de travail des bénévoles du groupe de Toul assurant le suivi de la distribution. Il faut veiller à la conservation des commandes alimentaires non récupérées, et ensuite tout faire pour ces personnes reçoivent leurs commandes. Plusieurs hypothèses sont formulées sur les raisons de ce manque d'implication de la part des habitants :

-Selon Céline Parant, directrice du Centre Communale d'Action Sociale de Toul " Il est difficile de regrouper les personnes pauvres bénéficiaires de l'aide avec le CCAS autour d'une seule table pour des échanges". Certaines personnes pauvres conçoivent les travailleurs sociaux de la CCAS comme des ennemis à cause des contrôles de dossiers que le CCAS effectue. En plus, les personnes pauvres ont souvent honte devant les travailleurs sociaux, leur dignité ne leur permet pas d'échanger avec les travailleurs sociaux qui connaissent leur vie privée. Le fait que les personnes pauvres soient difficiles à mobiliser dans les démarches alimentaires de territoire est lié au fait qu'elles étaient souvent exclues de la société, ne participaient pas à des actions collectives. Leur histoire passée explique les difficultés d'intégration et leur refus de prise de parole.

- D'autre part, le non implication des personnes pauvres aux réunions de concertation, et l'absence de certaines lors des distributions de commandes d'achats groupés sont liées à des problèmes logistiques. Géographiquement, les consommateurs sont répartis sur tout le territoire Terres de Lorraine, dont la majorité des consommateurs sont de Toul et des militants d'ATD Quart Monde sur Nancy. Pour le moment le pays beaucoup de collectivités et associations et travailleurs sociaux sur Terres de Lorraine n'ont pas encore intégré ou n'ont pas encore de connaissance sur la démarche se nourrir lorsqu'on est pauvre cela explique la faible participation des collectivités aux achats groupés par rapport aux habitants de Toul et des militants d'ATD Quart Monde résidant sur Nancy. C'est

pourquoi le pays Terres de Lorraine consacre la deuxième phase depuis 2019 aux déploiements de la démarche sur tous son territoire. La plupart de ces personnes en précarité ne sont pas véhiculées, et le transport en commun en milieu rural n'est pas très dense. Sur Terres de Lorraine, il existe des transports en commun reliant certaines localités, mais le principal problème constitue la fréquence limitée des bus, chaque communauté de commune est desservie par des bus gratuit mais leur fréquence est de 1 heures.

B. Perspectives sur les achats groupés

Après une évaluation à mi-parcours des achats groupés, des perspectives ou objectifs ont été retenus dans le cadre de la phase 2 de l'expérimentation. La phase 2 de l'expérimentation de la démarche est consacrée au déploiement de la charte sur Terres de Lorraine en intégrant de nouvelles collectivités. La structuration du groupe des achats groupés constitue une priorité pour mieux assurer son fonctionnement par l'implication de tous les acteurs notamment les habitants. En plus un des objectifs dans la phase 2 est de consolider l'expérimentation achat groupé, d'envisager et développer les autres systèmes d'accès aux productions locales : le glanage dans les vergers des producteurs locaux et des particuliers, récolte et cueillette chez les producteurs locaux).

2.2 Les jardins collectifs

A. Histoire des jardins collectifs

L'émergence des jardins collectifs remonte au XIX siècle et à la révolution industrielle. Les paysans quittent les campagnes pour la ville, participent au développement de la classe ouvrière. Face à des conditions de vie très précaires, les jardins apportent un moyen de subsistance, comme en attestent leurs dénominations d'alors : « champs ou jardins des pauvres » en Angleterre et en Allemagne. Ils prendront en France, le nom de « jardins ouvriers ». Dans un esprit paternaliste, ce sont souvent les patrons qui mettent à disposition un logement et une parcelle de terre. Les jardins jouent ainsi un rôle alimentaire mais social, offrant une forme de loisir et de structuration de la famille. Dans les années 1850, la mise en disposition de jardins aux plus déshérités est aussi initiée par des confédérations religieuses. En 1896, Labbé Lemire, prêtre et député du Nord, crée ainsi la ligue française du coin de terre et du foyer, qui propose des parcelles pour contribuer à l'alimentation des foyers. Soutenue par le ministre de l'agriculture, la création de jardin ouvrier connaît un véritable essor pendant la première guerre mondiale, passant de 1000 à 15000 ha entre 1916 et 1918. Dans le même temps, d'autres types de jardins se développent : jardins d'hôpitaux, sociaux, d'anciens combattants, etc. Chaque période de pénurie ou de crise voit leur nombre augmenter, en particulier

lors de la crise des années 1930, puis durant la seconde guerre mondiale, où 250 000 parcelles sont dénombrées en France.

L'après-guerre s'accompagne d'un net recul des jardins ouvriers. La conjoncture économique plus favorable, mais aussi l'étalement urbain qui grignote les parcelles, expliquent ce déclin. Rebaptisés « jardins familiaux », en raison du meilleur niveau de vie des jardins, et pour faire oublier leur passé ouvrier, ils bénéficient d'une reconnaissance législative en 1952. La loi Royer (1976) accorde aux sociétés d'aménagement foncier et d'établissement et d'établissement rural (SAFER) et aux collectivités le droit de préemption pour acquérir et aménager ces jardins sans toutefois réussir à freiner leur disparition. En Île de-France, leurs surfaces passent de 1600 ha en 1950 à 300 ha en 1950 selon (Denis, 1980).

A contrario, les années 1970 voient une nouvelle forme des jardins se développer outre-Atlantique, notamment sur les friches urbaines, exprimant une volonté de mettre du vert dans la ville. Les *community gardens* sont des initiatives populaires de jardinage et de mise en commun de la terre, avec une forte dimension de projet collectif. Ils contribuent à l'amélioration du cadre de vie dans les quartiers défavorisés et participent à l'animation culturelle (spectacles, etc.).

A la fin des années 1980, ces pratiques d'appropriations collectives arrivent en France, diversifiant les formes et les objectifs des jardins. En 1997, se crée le réseau informel « le jardin dans tous ses états », qui développe la création de jardins partagés, Lille, Lyon et Nantes sont pionnières. Paris suivra au début des années 2000. Les jardins d'insertion font aussi leur apparition et sont reconnus par la loi en 1998. En Île-de-France, un collectif régional voit le jour qui sera actif jusqu'en 2012 selon (Bernard Ravallon" Créations et solidarité dans la grande ville ouvrière", 2003).

Une proposition de loi relative aux jardins familiaux et aux jardins d'insertion, présentée au Sénat en Juillet 2002, atteste de la reconnaissance officielle de cette démarche, de plus en plus plébiscitée, même si ce texte ne sera finalement pas adopté.

L'intégration progressive des préoccupations de développement durable dans l'aménagement urbain accompagne l'intérêt renouvelé pour les jardins collectifs. Ils connaissent ainsi aujourd'hui une véritable renaissance, avec un nombre et des surfaces en augmentation, ainsi qu'une diversification de leurs formes (parcelles individuelles, collectives, etc.) et de leurs fonctions : alimentaires, sociales, environnementales et urbanistiques. Existant depuis plus d'un siècle, les jardins familiaux ont connu un nouvel engouement, tandis que, de nouvelles formes de jardins collectifs (jardins partagés et jardins partagés et jardins d'insertion sont orientés davantage vers des motivations sociales ou culturelles, sont apparues et se sont développées) (Tozzi D'Andréa, 2014). Pour répondre à ces évolutions, la fédération nationale des jardins familiaux devient en 2006 la fédération nationale des jardins familiaux et collectifs.

B. Définition et typologie des jardins collectives

Il existe une grande variété de jardins collectifs. Tout d'abord, il est important de préciser ce que nous entendons par « jardins collectifs ». Il existe une certaine confusion entre les définitions de jardin collectif, jardin partagé ou encore jardin communautaire. Il n'existe pas une définition partagée par l'ensemble des acteurs ; en effet, la plupart des chercheurs se basent sur les définitions précisées dans la proposition de loi votée au Sénat en 2003 relative aux jardins collectifs. Cette dernière inclut sous le terme de « jardin collectif » : les jardins familiaux, les jardins, les jardins d'insertions et les jardins partagés.

Selon le réseau francilien Graine de jardin, « jardin collectif » est également le terme générique qui désigne un bout de terrain cultivé, entretenu, par plusieurs personnes. Il prend en compte le jardin pédagogique (éducation à l'environnement), le jardin familial (parcelle pour une production légumière familiale), le jardin partagé (lieu de lien social et de vie de quartier), le jardin thérapeutique (aide aux personnes en difficulté physique ou psychologique) et le jardin d'insertion ou par l'économie).

✓ le jardin partagé

Un jardin partagé est un espace vert autogéré par les habitants d'un quartier, où les habitants jardiniers viennent aussi chercher du lien social et du collectif. La proposition de loi de 2003 relative aux jardins collectifs les définissent comme des « jardins créés ou animés collectivement, ayant pour objet de développer des liens sociaux de proximité par le biais d'activités sociales, culturelles ou éducatives, et étant accessible au public ». Ils sont aussi appelés jardins de proximité, jardin de quartier, jardin communautaire ou encore jardins d'habitants selon (Claude Demeures, 1997). Il considère qu'un jardin partagé est donc un jardin géré collectivement, la plus plupart du temps composé d'une seule parcelle collective, mais pouvant aussi être composé de parcelles individuelles dans le cas où le jardin dans son ensemble est un projet collectif, approprié par le groupe de jardiniers. Par ailleurs, selon (Denis, 1990) les jardins partagés peuvent être des jardins naturels ou des jardins potagers. Les jardins partagés ont le vent en poupe et se développent rapidement en France. Ce sont le plus souvent des jardins de taille réduite, insérés dans un tissu urbain dense et gérés par un groupe d'habitants. Ce sont davantage des jardins d'agrément que des jardins potagers vivriers. Lieux de flânerie et de jeux, de protection de biodiversité, de création artistique, ces jardins sont des lieux de vie dans le quartier. Le mot « jardin » fait ici directement référence à un espace naturel aménagé par l'homme. L'association des jardins ouverts mais néanmoins clôturés (AJONC) parle de « jardin naturel partagé » On y trouve néanmoins très fréquemment un potager centrale.

✓ Les jardins familiaux : des espaces partagés ?

Les jardins familiaux sont constitués d'une série de parcelles individuelles de petit taille, où viennent jardiner des habitants ayant obtenu l'accès à une parcelle (le plus souvent via une liste d'attente). Ils sont actuellement plus 150 000 en France et sont rassemblés en grande partie au sein de la fédération nationale des jardins familiaux et collectives(FNJFC), Traditionnellement, les associations de jardins familiaux fonctionnent de façon assez pyramidale, et il n'existe que rarement de projet commun entre les jardiniers au-delà d'un simple rapport de voisinage extrait de l'ouvrage de (Bernard Rivallon, "Création et solidarité dans la grande ville ouvrière", 2003). Mais des jardins de parcelles familiales fonctionnant de façon plus participative et incluant de parcelles collectives, sont de plus en plus répandus. L'association PADES (programme autoproduction et développement social) a ainsi développé les « les jardins familiaux de développement social », davantage tournés vers des populations soumises à des phénomènes d'exclusion. Leur organisation diffère par une conception participative du projet avec les futurs jardiniers (définition des objectifs, conception de l'aménagement du terrain et l'élaboration des règles de fonctionnement). Les objectifs de ces jardins sont la production alimentaire, l'initiation aux pratiques qui favorise l'autonomie et l'accès à une nourriture saine et diversifiée, et la lutte contre les inégalités d'accès aux parcelles pour des publics en difficultés sociale. Dans la mesure du possible, ces jardins sont conçus comme des espaces ouverts, adaptés aux spécificités du territoire et intégrés dans une politique publique de développement local et social. Dans ces jardins familiaux, on cherche à établir un équilibre entre espace privé et espace public.

✓ Les jardins d'insertion : des jardins ouverts sur leur quartier.

Les jardins d'insertion sont des jardins dont le but est de favoriser l'insertion sociale et /ou professionnelle de personnes en difficulté à travers une activité de production jardinière. Parfois appelés jardins solidaires, ils sont très variés et peuvent être issus d'associations, de structures d'accueil social ou de programmes locaux municipaux. Les deux grandes catégories sont les jardins d'insertion sociale et les jardins d'insertion par l'économie.

Les jardins d'insertion sociale accueillent les personnes en difficultés sociale (chômeurs, allocataires du RSA, etc.) autour d'activités de jardinages. Les jardins d'insertion par l'économie proposent des programmes de réinsertion, l'emploi à travers des contrats d'insertion dans les métiers du maraîchage ou des espaces verts. Ils rassemblent les jardins de cocagnes, les jardins du cœur (qui fournissent les Restos du Cœur en fruit et légumes), et beaucoup de jardin rattachés à des structures d'insertions. Ils sont pour une grande part rassemblés au sein de la fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale, la FNARS.

Beaucoup de ces jardins d'insertion n'ont pas vocation à être ouverts sur leurs quartiers ou vers le grand public. Leurs premiers objectifs sont la réinsertion et la production alimentaire. Néanmoins, de nombreux jardins essaient, en fonction de leur situation dans la ville, de tisser des liens avec les

voisins : intégration d'une petite parcelle pédagogique pour les enfants, activités intégrées dans le quartier telles qu'une porte ouverte, un troc de plantes, l'accueil de bénévoles, etc. Leurs pratiques culturelles sont en générale respectueuse de l'environnement, mais ce n'est pas la non plus leur vocation première.

3 - Méthodologie pour la mise œuvre du jardin nourricier de Neuves-Maisons en mars 2020

A. Le foncier: le site des étangs situé sur la commune de Pont Saint Vincent

Le site des étangs est situé de part et d'autre entre la commune de Neuves-Maisons et la commune de Pont Saint Vincent. En effet, les terrains en friche qui doivent abriter le projet de jardins nourriciers de Neuves-Maisons se situent sur le titre foncier de la commune de Pont Saint Vincent. La ville de Neuves-Maisons est confrontée à la pression foncière à l'image de toutes les villes. Le maire de Neuves-Maisons, conscient du droit à l'alimentation pour tous, décide d'agir en s'engageant sur la démarche alimentaire territoriale du pays terres de lorraine « se nourrir lorsqu'on est pauvre ». Pour répondre à la demande de terres de certains habitants qui souhaitent faire du jardinage et aussi intégrer la démarche « se nourrir lorsqu'on est pauvre », le Maire de la commune de Neuves-Maisons, Jean Paul Vincellin a effectué des demandes de parcelles auprès des propriétaires privés disposant des terrains non utilisés sur la commune. La commune souhaitait avoir des parcelles au sein de la ville, sur des endroits proches de la population et faciles d'accès à tous notamment aux personnes pauvres qui sont souvent confrontées à des problèmes logistiques. Cette démarche n'a pas eu de suite favorable. Pour réaliser sa volonté politique, qui constitue aussi une demande sociale, le maire a alors pensé à une politique de mise en valeur des friches ; cependant le maire ne dispose pas de friches sur la commune qui sont sous tutelle de la mairie. A cet effet, il a entamé des démarches auprès de la commune voisine Pont Saint Vincent qui dispose des friches abandonnées sur le site des étangs, un espace partagé par les deux communes. Le site des étangs comme le nom l'indique abrite plusieurs étangs, c'est un espace de vie où se développent plusieurs activités :

- La pêche est une activité qui se fait dans les étangs : à cet effet, une association de pêche et loisir est créée à Neuves-Maisons, pour renforcer la cohésion sociale entre les pêcheurs qui fréquentent les étangs.

- Le site des étangs est plus qu'un espace de pêche, c'est aussi un espace de vie et de loisir, pour cette raison, la mairie de Neuves-Maisons a intégré au niveau les étangs des oiseaux aquatiques pour des questions pédagogique valorisant le site et offrant du loisir aux usagers du site. Ces oiseaux renforcent la biodiversité spécifique du milieu notamment celle animale. Par ailleurs, un espace de balade pouvant abriter des pique-niques, et des pistes des pistes de promenades sont aménagés afin de répondre aux attentes des usagers.
- Le jardinage est très développé sur le site, ce sont des jardins familiaux exploités par des particuliers. La mairie de Pont Saint Vincent s'occupe de l'attribution des parcelles et de la gouvernance de ces jardins familiaux. Le site se situe à la frontière des deux communes (Pont Saint Vincent et de Neuves-Maisons) mais le secteur du site qui abrite les jardins et des friches appartient à la propriété de Pont Saint Vincent.



Photo 1: Espace de balade et jardin particulier

Le maire de Neuves-Maisons souhaite avoir un hectare de friche pour développer le projet de jardin nourricier, un jardin aux objectifs multiples dont la principale fonction est de répondre à des besoins alimentaires chez les personnes en difficultés sociales. Les démarches pour l'obtention d'un hectare de friches ont été prises au sérieux par la mairie de Neuves-Maisons lorsque j'ai commencé mon stage sur la mise en œuvre du projet jardin. Ce stage constitue un moment fort dans la démarche se nourrir lorsqu'on est pauvres ; par ailleurs ce jardin sera le premier jardin nourricier initié par Terres de Lorraine et ATD dans le cadre de la démarche. La mairie de Pont Saint Vincent a répondu favorablement par email à la demande de Neuves-Maisons, mais il fallait que les deux parties se rencontrent sur le site afin d'identifier la friche mise à disposition à la commune de Neuves-Maisons ou se rencontrer ailleurs pour définir les modalités d'attribution des parcelles afin de signer une convention. La tenue de la rencontre entre les élus des deux communes n'était pas facile car le Maire de Pont Saint Vincent tardait à répondre au rendez-vous : selon des propos tenus par des agents de la municipalité de Neuves-Maisons ils ne pensaient pas que la demande de Neuves-Maisons aurait une suite favorable de la part de Pont Saint Vincent, car les deux villes ont une histoire politique un peu tendue et

par ailleurs, les deux maires n'ont pas la même obédience politique. Tous ces facteurs ne favorisaient pas la rencontre entre les élus, et pouvaient constituer un blocus à la demande de Neuves-Maisons. Un premier rendez-vous a été retenu entre les élus (le maire de Neuves-Maisons, l'adjoint au maire de Pont Saint Vincent, et le directeur de du Pays Terres de Lorraine Benoît Guerard), le directeur des services de la mairie de Neuves-Maisons, le stagiaire et en même temps le maître de stage. Cependant, le maire de Pont Saint Vincent a manqué le rendez-vous : le Maire de Pont Saint Vincent a simplement soutenu qu'il avait oublié le rendez-vous dont l'objectif était de nous indiquer les parcelles mises à la disposition à la mairie de Neuves-Maisons, et d'avancer sur les modalités d'acquisition.

Les acteurs de la démarche sur le foncier ont donc convenu d'un second rendez-vous sur le site. Lors de cette deuxième rencontre, ce sont le maire de Neuves-Maisons et le directeur du pays Terres de Lorraine qui ont manqué le rendez-vous par manque de temps selon leurs propos. Nous étions donc trois présents à ce rendez-vous, le directeur des services de Neuves-Maisons Jérémy Champellier, l'adjoint au maire de Pont Saint Vincent et moi. L'adjoint au maire de Pont Saint Vincent nous a indiqué deux parcelles de 2500 mètres carrés chacune laissées en friche depuis plus de 3 ans et il nous a laissé en choisir une, le contrat étant la mise à disposition de la commune de Neuves-Maisons de 2500 mètres carrés. Vu que nous étions sur une mission du maire nous ne pouvions choisir, il fallait faire un compte rendu au maire pour qu'il décide. Le directeur de service a alors insisté dans les échanges pour que Pont Saint Vincent mettent à la disposition de la mairie de Neuves-Maisons les deux parcelles ce qui permettait d'avoir 5000 mètres carrés pour débiter, l'objectif étant de poursuivre les négociations pour avoir au total 1 hectare de parcelle afin de répondre aux attentes des acteurs de la démarche notamment les personnes en précarités sur le projet des jardins nourriciers. Mais le maire de Pont Saint Vincent n'était pas prêt à débattre sur l'attribution d'une deuxième Parcelle.

Par ailleurs, la question des modalités d'attribution a été posée à l'adjoint au maire, c'est-à-dire le prix de la cession ou mise à disposition. A notre grande surprise la

réponse a été une mise à disposition de 2500 mètres carrés, avec une convention et l'autorisation d'exploiter ces friches.

La mairie de Neuves-Maisons a toutefois continué les négociations pour obtenir la deuxième parcelle et la mairie de Pont Saint Vincent à répondu favorablement en mi-juin par courrier postal à la demande d'attribution des deux parcelles pour 5000 mètres carrés à la ville de Neuves-Maisons. Ainsi, par une convention approuvée par les maires des deux villes, Neuves-Maisons est autorisé à exploiter ces deux parcelles dans le cadre de son projet de jardin.

Concernant les modalités d'attribution des parcelles au futurs jardiniers et de la gestion de ce jardin, la mairie de Neuves-Maisons n'a pas encore défini les modalités. Toutefois les initiateurs du projet, Terres de Lorraine et ATD Quart Monde dans le cadre de la démarche « Se nourrir lorsqu'on est pauvre » privilégient un projet de jardin participatif, avec notamment la participation des personnes pauvres à la prise des décisions. Ainsi un des attendus de mon stage était la réalisation d'entretiens avec des acteurs et une analyse de leurs attentes. Vu que les habitants seront acteurs dans la prise des décisions, il est impossible d'avancer plus avant sur les modalités d'exploitations des parcelles, il convient d'abord de développer la phase de la mobilisation des acteurs intermédiaires et des personnes en difficultés constituant les principales cibles de la démarche « se nourrir lorsqu'on est pauvre ». Les modalités d'exploitation seront fixées lors de réunions de concertation entre tous les acteurs du projet (Terres de Lorraine, ATD Quart Monde, les personnes en difficultés, les associations caritatives les travailleurs sociaux de la maison des solidarités du département de Meurthe et Moselle, le CCAS et autres) pour définir la gouvernance de ces jardins nourriciers.



Photo 2 : d'une des parcelles de 2500mètres carrés



Photo 3: croisement des élus avec un pêcheur sur le site des étangs

B. Identification et observation des initiatives de jardins partagés existant sur Neuves-Maisons

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet des jardins nourriciers, nous avons tout au début du stage pendant mes 15 jours d'immersion choisi d'identifier et d'observer les initiatives de jardins partagés déjà existants sur Neuves-Maisons. Il s'agissait d'acquérir des connaissances sur les actions collectives menées par des habitants et des associations locales dans la ville. Les acteurs de ces jardins partagés peuvent en effet constituer des leviers d'actions sur la mise en œuvre du projet de jardin nourriciers aux sites des étangs.

Nous avons identifié trois petites initiatives de jardins partagés que nous avons observées :

- Le jardin partagé au quartier Cumène est initié par l'association de quartier « Tous ensemble Cumène ». Cumène est un quartier où une partie importante des habitants connaît la précarité. L'association « Tous ensemble à Cumène » a aménagé au pied d'un immeuble qui abrite son siège un jardin partagé qui mesure environ de 5 mètres carrés. En plus, l'association a installé devant l'immeuble non loin du jardin partagé deux bacs où elle propose des cultures hors sols. Selon le président de l'association avec qui nous avons eu un entretien, l'objectif de ce jardin est de favoriser des moments de partage afin de renforcer la cohésion sociale entre les habitants.

- Au parc de Lardenois le président du FJEP (Foyer Jeunesse Education Populaire) de la maison de la vie associative a initié un jardin partagé avec des associations locales (l'association tous ensemble, les résidents du foyer Aristide Briand de Neuves-Maisons). Au moment des récoltes les usagers ont organisé la fête de la soupe en présentant comme menu les produits récoltés dans le jardin. La fête est ouverte à tout le monde, l'objectifs de la fête étant de favoriser des moments de convivialités entre les habitants, notamment les personnes âgées et les personnes en difficultés sociales résidant au foyer Aristide Briand qui sont souvent victimes d'isolement. L'objectif du jardin était au début de redynamiser, de valoriser le Parc de Lardenois afin de le convertir en un lieu de vie. Le parc était abandonné par les habitants ce qui a poussé le président Jean Luck Bainville et les associations s'investir sur la valorisation du

parc en aménageant des parcelles, tout en introduisant des pistes de circulation de piétons pour garder la fonction principale (un espace naturel, de détente ou les habitants peuvent prendre l'air et partager des moments)

- Au quartier du Val de Fer, le service environnement de la mairie de Neuves-Maisons qui est chargé des espaces a mis à la disposition des habitants et de du collège une parcelle de 20 mètres carrés pour un jardin partagé. Cependant, ce projet n'a pas été développé par les habitants. Au collège, les élèves et leur professeur de Sciences de la vie et de la terre ont installé 3 bacs dans le but de faire un jardin pédagogique, mais le projet n'a pas eu de suivi. Selon le chargé des espaces vert de la mairie, pour le directeur le problème est celui des vacances car il n'y a plus personne pour prendre soin du site et il faudrait donc aller vers des plantes dont la croissance est achevée avant les vacances. Le souhait du directeur est que les élèves consomment leur propre production : ce serait quelque chose de motivant et cela viendrait renforcer le lien à la nature. La mairie n'a pas répondu favorablement à la sollicitation du directeur, finalement, le jardin pédagogique n'a pas eu de suivi par le collège et les bacs qui ont été initialement installés se dégradent.

C. La diversité des acteurs au tour du projet de jardin nourricier de Neuves-Maisons

La démarche se nourrir lorsqu'on est pauvre est une démarche alimentaire territoriale qui nécessite l'implication de plusieurs acteurs pour atteindre son objectif. Le projet de jardin nourricier de Neuves-Maisons constitue la première expérimentation de jardin nourricier de ce type en pays Terres de Lorraine Les acteurs autour du projet sont divers par leur statuts et par leur domaine de compétence.

Chaque acteur a un rôle spécifique à jouer en dehors de de la prise des décisions dans les réunions de concertation ou d'organisation. La spécificité de chaque acteur nous permet de les classer en trois catégories en fonction de leurs rôles et de leurs statuts dans le projet :

. Les acteurs principaux ou initiateurs ;

. Les acteurs intermédiaires qui font le lien entre le pays terres de Lorraine, ATD Quart Monde, la mairie et les personnes en difficultés sociales ;

. Les habitants porteurs du projet, ou les principales cibles du projet de jardin nourricier et de la démarche se nourrir lorsqu'on est pauvre.

Tableau 1: Diversité des acteurs

Types d'acteurs	acteurs	Domaine d'intervention	Rôle dans le projet
Acteurs principaux ou initiateurs	Terres de Lorraine	Coordonnateur de la démarche	Assure le suivi du projet, et la mise réseau des acteurs
	ATD Quart Monde	Lutte contre la pauvreté	Partenaire avec le pays sur la démarche
	La Chaire agriculture urbaine et alimentation des personnes pauvres	Promouvoir l'agriculture urbaine par le financement de stage et des études sur agriculture et alimentation des personnes vulnérables	Partenaire ayant financé le stage
	Neuves-Maisons	Collectivité territoriale	Porteur du projet jardin
	Pont St Vincent	collectivité	Mise à disposition de parcelles 5000 mètres carrés
Acteurs intermédiaires	Secours populaire	Distribution d'aide alimentaire	Mobilisation des personnes pauvres et participe à la prise de décision
	CCAS	Soutenir les personnes en difficultés	Prise de décision et mobilisation de ses bénéficiaires
	MDS	Orientation des personnes en difficultés	Prise de décision et mobilisation des personnes en

		sociales	précarités
	FJEP	Jardin partagé, animation jeunesse	Prise de décision et tuteur dans le projet
Les cibles du projet	Familles et personnes pauvres	Bénéficiaire de l'aide alimentaire	Porteurs du projet jardin

Les

Les acteurs principaux du projet sont les initiateurs de la démarche « se nourrir lorsqu'on est pauvre », soit le Pays Terres de Lorraine, ATD Quart Monde, la mairie de Neuves-Maisons, et la chaire agriculture urbaine et alimentation des personnes pauvres. Ces acteurs coordonnent la démarche et veillent à la réussite de tous les projets engagés dans le cadre de la démarche. Le pays Terres de Lorraine est la locomotive de la démarche, ATD participe en tant que partenaire qui s'est engagé sur la justice alimentaire ces dernières années avec le concept sa démarche « se nourrir lorsqu'on est pauvre ». ATD Quart Monde est d'ailleurs toujours présent dans les rencontres et les réunions concernant la démarche, notamment les réunions de concertations où sont prises les décisions. S'agissant du projet de jardin de Neuves-Maisons, ATD Quart Monde était représenté par ses militants de Nancy lors de la réunion de concertation organisée la mairie et où tous les acteurs qui pouvaient être ressource pour le jardin nourricier de Neuves-Maisons étaient conviés. L'objectif de la réunion était de les informer du projet de jardin et les convaincre du rôle qu'ils doivent jouer dans le projet surtout sur la mobilisation des personnes pauvres. Le pays Terres de Lorraine assure la coordination des acteurs sur le territoire. Il travaille à ce que le maximum possible d'acteurs sur le territoire soit impliqué dans la démarche. A cet effet, il assure la mise en réseaux des acteurs autour de ce projet. Le pays Terres de Lorraine organise ainsi les réunions bimensuelles de la démarche, et il encourage les collectivités porteuses à mener des actions. Dans le cadre de la mobilisation des acteurs pour la mise en œuvre du projet jardin, le directeur du pays, Benoit, participe à toutes les réunions organisées par le comité de suivi de mon stage.

La mairie de Neuves-Maisons est considérée comme acteur principal en tant que collectivité qui porte le projet de jardin nourricier qu'elle met à la disposition des personnes en difficultés. Dans le cadre du partenariat, la Chaire agriculture urbaine et alimentation des personnes pauvres est un autre acteur principal dans la démarche. La chaire s'engage à mettre à la disposition du pays Terres de Lorraine, du pays un stagiaire dans le cadre de la démarche « se nourrir lorsqu'on est pauvre », et la chaire prend en charge la gratification du stage. Selon les acteurs de la démarche, ils souhaitent que ce stage soit pluriannuel. C'est dans le cadre de ce partenariat que j'ai effectué un stage de 6 mois en pays Terres de Lorraine sur la mise en œuvre du projet de jardin de Neuves-

Maisons. Ces acteurs que j'ai classés comme acteurs principaux sont aussi des acteurs financiers du projet de jardins nourriciers. Le terme acteur principal ne signifie pas que les autres acteurs ne soient pas importants mais les premiers sont porteurs, donneurs d'ordres et financiers.

Les acteurs intermédiaires dans la démarche sont les acteurs qui créent les liens entre les acteurs principaux et les personnes pauvres (les cibles du projet jardin). Les personnes pauvres constituant un public difficile d'accès, souvent fermé, leur mobilisation nécessite une méthodologie précise et bien réfléchie au risque de ne pas les mobiliser dans la démarche. Dans ce projet, le pays Terres de Lorraine et la mairie recourent donc à des acteurs intermédiaires pour atteindre les cibles du projet. Les acteurs intermédiaires sont plus proches des personnes en difficultés sociales, en raison de leurs missions. Ce sont les associations caritatives, les travailleurs sociaux, FJEP, et les Flancas. Les Flancas sont une association d'animation et d'éducation jeunesse qui intervient dans le département de Meurthe et Moselle ; Mélanie Barotin, une de leur animatrices est en service sur la commune de Foug qui est très engagées sur la démarche ; elle participe aux réunions de concertation sur la mise en œuvre du projet.

Il existe des différences au sein des acteurs intermédiaires. Les associations caritatives sont au nombre de trois sur Neuves-Maisons : le secours populaire, le secours catholique et les restos du cœur. Les associations caritatives sont des associations à but non lucratif et leurs militants sont bénévoles. Leur principale mission est de lutter contre la pauvreté, notamment l'insécurité alimentaire chez les personnes pauvres. Elles œuvrent pour le droit à l'alimentation pour tous. A cet effet, les associations caritatives sont gestionnaires de l'aide alimentaire en France ; elles s'occupent de la distribution de l'aide alimentaire aux personnes pauvres ; une importante partie de l'aide alimentaire est financée par l'Union Européen(EU) grâce aux Fonds Européens d'Aide aux plus Démunis (FEAD). Cette longue histoire entre les associations caritatives et les personnes pauvres explique pourquoi les associations caritatives représentent un canal pour mobiliser les personnes pauvres. Par ailleurs, les travailleurs sociaux constituent aussi des acteurs intermédiaires afin de mobiliser les cibles du projet. Dans le cadre du projet de jardin de Neuves-Maisons, les travailleurs sociaux mobilisés sont des agents de la maison des solidarités (MDS) du département de Meurthe et Moselle qui ont un local sur Neuves-Maisons, et le

CCAS de Neuves-Maisons. Les travailleurs sociaux aident les personnes en difficultés sociales à leur intégration et leur insertion sociale ou professionnelle. La Maison des solidarités conseille et accompagne les personnes en difficultés sur les démarches administratives à suivre afin de bénéficier du droit au logement, aux subventions sur les factures d'électricités etc. Quant au CCAS, il se charge de la distribution de l'aide alimentaire allouée par la ville en faveur des populations confrontées à des difficultés sociales ; c'est ainsi le CCAS qui décide de l'éligibilité d'une personne à l'aide alimentaire par l'application d'une formule sur les revenus et dépenses mensuelles de la personne afin de trouver le reste à vivre. Ces relations étroites et intimes entre travailleurs sociaux et personnes pauvres expliquent pourquoi le pays terres de lorraine et ATD choisissent de coopérer avec eux dans le cadre de la démarche se nourrir lorsqu'on est pauvres. La mise en relation entre acteurs constitue un des piliers de la démarche alimentaire territoriale du pays Terres de Lorraine.

Les habitants constituent des acteurs privilégiés dans la démarche « se nourrir lorsqu'on est pauvre » et selon ATD Quart Monde et Terres de Lorraine, les habitants doivent être impliqués à toutes les phases de la démarche. L'objectif pour le pays et la ville de Neuves-Maisons est que les personnes pauvres s'approprient le projet, afin d'être acteurs de leur alimentation. Cela repose sur les valeurs éthiques de la démarche « se nourrir lorsqu'on est pauvre » : accès digne et durable d'une alimentation de qualité, vecteur de cohésion sociale et de citoyenneté. Le pays Terres de Lorraine et ATD ont opté dès les premières expérimentations de la démarche « se nourrir lorsqu'on est pauvre » pour cette mobilisation d'un maximum d'acteurs autour de la démarche.

Cette diversité des acteurs autour du projet constitue une des spécificités de la démarche alimentaire territoriale du pays Terres de Lorraine par rapport aux autres démarches alimentaires de territoire. En effet, nous allons voir comment les acteurs sont mobilisés pour la mise en œuvre du projet jardin et les contraintes de mobiliser ces divers acteurs au tour du projet.

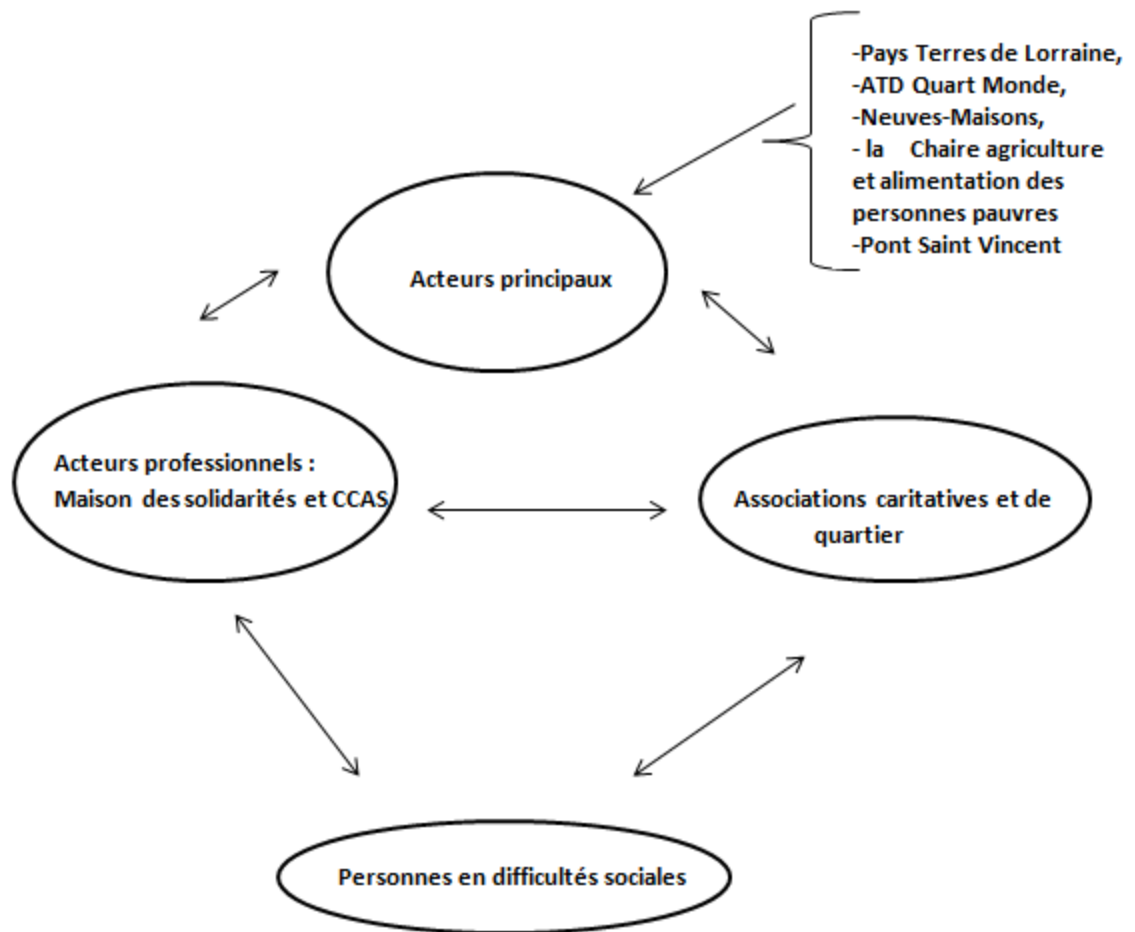


Figure 1: Diversité des acteurs au tour du projet jardin, Lam, 2019

D. La mobilisation des divers acteurs et les contraintes de mobilisation

La démarche « se nourrir lorsqu'on est pauvre » est une démarche qui appelle à la mobilisation d'un maximum d'acteurs. Le pays Terres de Lorraine est au cœur de la mobilisation des acteurs : c'est lui qui assure la mise en réseaux entre les acteurs et les pousse à aller dans l'action.

Pour le cas particulier du projet de jardin nourricier de Neuves-Maisons, le pays Terres de Lorraine et la mairie ont adopté une méthode pour mobiliser les acteurs de la ville et du pays qui pourraient être des personnes ressources dans le projet. En général, la mobilisation des habitants autour d'un projet collectif constitue toujours un problème pour les élus.

Les acteurs initiateurs ont trouvé comme piste de mobiliser d'abord les acteurs intermédiaires dans la mise en œuvre du projet. Ces acteurs sociaux sont constitués pour la plupart des associations locales qui sont bénévoles et souvent proches des habitants, et des acteurs professionnels c'est-à-dire des travailleurs sociaux. Mais la mobilisation des acteurs intermédiaires autour du projet n'est pas aussi facile que prévu vu que leurs objectifs ne sont pas forcément les mêmes ; et même s'ils interviennent tous dans l'action sociale auprès des personnes pauvres, leurs démarches sont tout à fait différentes de la démarche adoptée par le pays Terres de Lorraine où les personnes pauvres sont actrices de leur propre consommation et participent à la prise des décisions.

Pour mobiliser ces acteurs intermédiaires la mairie a défini à une méthodologie. D'abord, il y a eu une phase d'information auprès des acteurs intermédiaires à propos du projet de jardin nourricier : cette phase en était à son début lorsque j'ai débuté le stage le 05 Mars 2019. Avant le stage, la mairie hésitait encore sur la démarche à suivre : j'ai donc commencé à contacter les présidents d'associations pour avoir un rendez-vous, et souvent mon maître de stage a faist le lien par téléphone avec les associations car les emails restaient sans retour. Après cette phase d'information nous avons opté pour une réunion conviant tous les acteurs intermédiaires qui pourraient être ressources dans le projet.

Ainsi, le 29 Avril 2019 à 18 heures, la première d'information et de concertation sur le projet de jardin a été organisée par la mairie sous la présidence du Maire Jean Paul Vinchellin. 21 personnes étaient présentes à la réunion dont le directeur du Pays Terres de Lorraine, Jérémy Champellier mon maître de stage et directeur des services à la mairie de Neuves-Maisons, des militants d' ATD Quart Monde de Nancy, le CCAS de Neuves-Maisons, des associations caritatives(secours populaire, restos du Cœur), des travailleurs sociaux de la maisons des solidarité du département de Meurthe et Moselle, certains élus municipaux faisant partie du comité de pilotage de mon stage sur le projet de jardin, et la directrice de la résidence Autonomie des personnes âgées Clebourt. (Voir le tableau suivant portant sur les acteurs présents à la réunion)

Tableau 2: Tableau 1 acteurs présents 1 ère réunion du 29 Avri

N°	Nom et prénom	Organisme représentée
1	Jean P Vinchellin	Maire de Neuves-Maisons(NM)

2	Mme Gilain Delphine	Délégué environnement
3	Pommet Romanic	Service environnement (NM)
4	Dolores Thouvenin	Directrice résidence autonomie
5	Justine Colin	CCAS Neuves-Maisons
6	Martine Graff	Ajointe CCAS(NV)
7	Jérémy Champellier	Directeur des services (NM)
8	Lam Sene	Stagiaire (NM)
9	MJ. Orozco	Conseille municipale
10	Benoit Guerard	Terres de Lorraine
11	Tesse Joulyne	Resto du cœur
12	Vinchellin Céline	ATD Quart Monde
13	Donné Brigitte	ATD Quart Monde
14	Pernot Mari Jeanne	Secours populaire
15	Besosi Mireille	Secours populaire
16	Madame Vinchellin	Secours populaire
17	Dias José Pierre	Secours catholique
18	Erick Muller	Rongeur de France
19	Miran Robert	Ronger de France
20	Cerise Evelyne	Maison des solidarités(MDS)
21	Aldolcini Anne Sophie	MDS Neuves-Maisons

L'objectif de la réunion était d'informer les associations et en même temps de réussir à les impliquer dans le projet afin qu'ils puissent s'engager à mobiliser leurs publics respectifs. Lors de cette réunion, les acteurs principaux et moi-même sommes intervenus pour expliquer aux acteurs intermédiaires la démarche « se nourrir lorsqu'on est pauvre » dans le cadre général et plus particulièrement le projet de jardin de Neuves Maison. Après la parole a été donnée aux autres acteurs (associations caritatives et travailleurs sociaux). Un appel à la coopération dans la démarche a été lancé par le directeur du Pays Terres de Lorraine, le maire de Neuves-Maisons puisque la réussite de ce projet repose sur la détermination et l'implication du maximum d'acteurs, notamment des associations et travailleurs sociaux. Le maire a évoqué la bonne dynamique associative déjà existante sur la ville, celle-ci constituant un des éléments de son engagement..Tous les acteurs intermédiaires qui sont intervenu ont loué la démarche et le projet de jardin, mais n'ont pas donné leur accord de participer pleinement dans le projet ; ils avaient besoin de l'aval de leurs associations qu'ils ont réunies et avec qui ils ont décidé des moyens à utiliser. Cette réunion a constitué un moment remarquable dans la mise en œuvre du projet : elle m'a permis de prendre contact avec des acteurs qui n'avaient pas répondu à mes

courriels et j'ai pu me familiariser avec les acteurs intermédiaires afin de continuer à les mobiliser dans le projet. Après la réunion, il a encore fallu, en avril et mai, tenir des entretiens avec les associations pour les encourager à aller vers les personnes pauvres bénéficiaires de l'aide alimentaire des associations caritatives. Au début du mois Mai le secours populaire et la MDS se sont engagées dans le projet en allant vers leurs publics pour les convaincre de se porter porteur du projet de jardin nourricier. Lors de mon entretien avec trois bénévoles du secours populaire, les bénévoles ont évoqué les difficultés à joindre les personnes pauvres au téléphone ou par e-mail ; la solution paraissait de leur parler pendant la distribution alimentaire. J'ai proposé d'envoyer aux familles par courrier postal des lettres écrites et signées portant appel à projet sur le jardin, lettres accompagnées du flyer de présentation du projet que nous avons élaboré par l'aide du chargé de la communication de la mairie. Les lettres devaient être envoyées avant la distribution du secours populaire prévue le 25 Mai 2019, cette méthode facilitant la communication le jour de la distribution puisque celle-ci s'effectue dans un petit créneau de 2 heures pour plus de 80 bénéficiaires. Cette méthode a été approuvée par le secours populaire et la mairie a mis à leur disposition des enveloppes pour l'envoi des courriers. Ainsi, le 25 Mai lors de la distribution de l'aide alimentaire, les bénévoles ont abordé le projet de jardin avec leurs bénéficiaires : à l'issue de la distribution, le secours populaire a recensé 15 personnes intéressées et prêtes à être porteuses du projet jardin. Je dois m'entretenir avec ces 15 personnes puisque le reste du stage doit être consacré aux entretiens avec les habitants. Par ailleurs, les travailleurs sociaux de la maison des solidarités ont réussi pour le moment à convaincre 4 personnes et m'ont mis en relations avec elles : j'ai déjà tenu deux entretiens avec deux des familles.

Nous avons également mis à profit la tenue d'évènements pour rencontrer les populations et leur présenter le projet. A l'occasion de la main verte (journée d'exposition et de vente de plantes ouverte à tout le monde) qui se tenait 8 Mars 2019 sur Neuves-Maisons, nous avons tenu un stand sur le projet de jardin. Pour avoir un support de communication qui attire l'attention des personnes sur le projet de jardin nous avons jugé nécessaire de disposer d'un flyer qui résumant le projet de jardins et ses objectifs ; nous en avons distribué plus de 50 et 6 personnes se sont déclarées intéressées par le projet et ont donné leur adresse courriel à l'exception d'une personne qui nous a donné

son numéro téléphone. Par contre, la majeure partie des personnes rencontrées au cours de cet événement disent qu'elles ont déjà un jardin, certaines nous affirment qu'elles ne sont pas intéressées par le projet jardin.

La mobilisation des acteurs constitue une phase primordiale et fondamentale dans l'élaboration de tout projet. Cependant, elle constitue une difficulté pour les initiateurs de projet collectif à mobiliser divers acteurs notamment les habitants. Dans le cadre du projet de jardin nourricier de Neuves-Maisons, le pays Terres de Lorraine et la mairie ont rencontré des difficultés ou contraintes pour mobiliser les acteurs intermédiaires prédéfinis. La mobilisation des habitants dépend en grande partie de l'implication des acteurs associatifs ou professionnels. Au début du projet plusieurs associations de quartier ont été identifiées par la mairie comme de potentiels acteurs. Depuis le début du stage les présidents de ses associations de quartiers ont été tenus au courant du projet afin d'informer les habitants mais jusqu'à présent, aucune d'entre elles n'a encore mené des actions pour la réussite de ce projet. Dans le cadre de la valeur éthique de la démarche comme vecteur de cohésion sociale et de citoyenneté, les associations de quartiers devaient être les premiers relais afin de mobiliser les habitants dans le projet. Parmi les associations de quartiers que j'ai contactées, seules deux associations (Tous ensemble à Cumène et l'association franco-portugaise) ont accepté de me recevoir pour une présentation du projet. A part ces entretiens, ces deux associations n'ont jamais assisté à une réunion et n'ont pas mené d'actions pour la réussite du projet. Il est difficile de comprendre cette non implication ; mon hypothèse est que ces associations auraient souhaité être informées par la mairie et non un stagiaire.

Par ailleurs la mobilisation des acteurs intermédiaire reste toujours une difficulté puisque du mois de mars au mois de Mai, nous n'avons réussi à mobiliser qu'une seule association caritative (le secours populaire), les travailleurs de la maison des solidarités, et le CCAS de Neuves-Maisons. Nous avons pourtant consacré plus de 3 mois afin de mobiliser ces acteurs dans l'action. Il reste encore deux associations caritatives (le secours catholique et les restos du cœur) qui jusqu'à présent ne sont pas encore engagées et tous les essais de rencontre ont échoué. Cette difficulté de mobiliser les acteurs constitue un frein pour avancer dans les démarches de mise en œuvre du projet, notamment la gouvernance du jardin et le défrichage de la friche qui demande la

mobilisation d'autres acteurs (par exemple des agriculteurs pour retourner la terre). Selon les principes de la démarche, on ne peut avancer si tous les acteurs ne participent à ce moment de prise de décision.

Si le CCAS constitue l'organe le plus compétent au niveau de la mairie pour mobiliser les personnes en difficultés sociales, il paraît comme le plus difficile à mobiliser. Le CCAS en tant que membre du comité de pilotage du stage, intégré dans la démarche par le maire, a commencé à mener des actions le mardi 04 Juin lors de distribution de chèques alimentaires à des bénéficiaires. J'ai assisté à cette permanence afin de présenter le projet aux 5 personnes en difficultés sociales qui devaient recevoir leurs chèques alimentaires. Durant tout le processus le CCAS a toujours été réticent à s'engager dans la mobilisation de ses bénéficiaires. Le directeur des services de Neuves-Maisons a dû intervenir plusieurs fois et nous ne comprenons pas ce manque et retard d'implication de la CCAS sur la mise en œuvre du projet.

S'agissant de la mobilisation des habitants, le principal problème est que ces personnes en difficultés sociales sont difficiles d'accès. Du fait des problèmes de logement, de facture d'électricité auxquelles ils sont souvent confrontés, ces personnes pauvres ne répondent souvent pas aux appels téléphoniques de personnes inconnues. Pour preuve, un travailleur social de la maison des solidarités m'avait mis en relation avec deux personnes pauvres intéressées par le projet de jardin ; cependant, j'ai passé plus de deux semaines à essayer de les joindre par téléphone sans réponse. Et lorsque j'ai contacté la MDS, le travailleur social m'a confirmé que les personnes pauvres ne répondent pas souvent à des appels inconnus, et elle m'a recommandé de leur écrire un message en indiquant que je les rappellerai concernant le projet de jardin et en citant madame Ecerise de la MDS comme mon interlocutrice. . Aussitôt, j'ai envoyé un message et le même jour les deux personnes m'ont rappelé en me confirmant qu'elles étaient intéressées par le projet et qu'elles étaient prêtes à me rencontrer pour avoir plus de détails sur le projet, et nous avons pris un rendez-vous. En plus de la difficulté de joindre les personnes pauvres au téléphone, beaucoup d'entre eux ne sont pas joignable par e-mail, car elles n'ont pas accès à internet, car elles ne peuvent pas payer leur forfait internet. Tout ce processus pour joindre les personnes en difficulté a ralenti la mobilisation des acteurs autour du projet car l'implication des acteurs intermédiaires n'est pas encore achevée. et nous

continuons à travailler pour arriver à une implication totale (le secours catholique, le resto du cœur) qui sont jusqu'à présent passifs.

Ce qui concerne les habitants, nous avons réussi à rencontrer deux personnes intéressées comme porteuses du projet. Pour le reste du stage c'est-à-dire en juillet et Août je vais mener des entretiens avec les 25 personnes en difficultés que les acteurs intermédiaires ont convaincu d'être porteurs du projet de jardin nourricier.

E. Réalisation et analyse des entretiens avec les acteurs

Dans l'offre du stage l'une des premiers attendus des commanditaires était de réaliser des entretiens auprès des acteurs afin de les analyser. Ces entretiens avaient pour but de présenter la démarche notamment le projet de jardin nourricier aux acteurs intermédiaires afin de les mobiliser à aller vers les personnes en difficultés pour les convaincre d'adhérer au projet. Il s'agissait ensuite d'analyser les attentes des acteurs sur le jardin nourricier de Neuves- Maisons, ainsi que de faire ressortir à partir des entretiens la distance entre leur domicile et le site des étangs, l'objectif étant de s'assurer que le site des étangs est accessible aux personnes pauvres qui sont souvent confrontées à des problèmes logistiques. Il s'agira aussi de voir ceux qui sont véhiculés, et s'il existe des transports en commun qui permettront à ces personnes en difficultés d'accéder facilement au site. Les résultats des entretiens auront comme objectif final, à partir des attentes des acteurs, de définir le modèle de jardin et une gouvernance adaptée à ce type de jardin nourricier.

En effet, je précise que la tenue des entretiens n'était pas chose facile surtout ce avec les acteurs intermédiaires (associations caritatives, CCAS et associations de quartiers). Le projet de jardin est nouveaux, nous sommes dans la phase de la première expérimentation, donc ces acteurs intermédiaires étaient considérés ou identifiés comme des acteurs début du projet alors qu'ils n'étaient pas encore des acteurs. Donc mon stage coïncide avec le moment de créer des acteurs pour le projet au-delà des acteurs initiateurs (Terres de Lorraine, ATD Quart Monde, Chaire agriculture urbaine et alimentation des personnes pauvres et la mairie de Neuves-Maisons). Cette situation n'a pas facilité la tenue des rendez-vous, les acteurs n'étaient pas encore bien informer ou renseigner du

projet par la mairie. Les moyens de communication pour fixer des rendez-vous étaient le téléphone et l'envoi de courriel. Cependant, c'était difficile d'avoir une réponse ou au retour rapidement, je passer plus d'une semaine sans avoir la réponse de certains présidents d'associations contactés, d'ailleurs il existe des présidents d'associations de quartier que je n'ai pas réussi à joindre jusqu'à présent. Toujours le terrain à ces réalités qui perturbent souvent le planning et les hypothèses de départ d'un chercheur. La difficulté de prendre contact avec les acteurs intermédiaires du projet a ralenti la réalisation d'entretiens avec les personnes pauvres car il fallait passer par ces acteurs pour accéder aux personnes en situation de précarités. Ainsi, en ce moment du stage j'ai pu rencontrer que deux personnes en difficultés intéressées par le projet.

Au total, j'ai réalisé 25 entretiens avec des acteurs dont la plupart habitent ou travaillent sur Neuves-Maisons, surtout des personnes représentants des associations. Mais, l'implication des acteurs intermédiaires notamment le secours populaire et la maison des solidarités aux derniers moments dans le projet nous a permis d'avoir les noms de 25 personnes en difficulté intéressées que je vais rencontrer dans les derniers semaines du stage en Juillet. Pour la réalisation des entretiens, j'avais réalisé deux guides d'entretiens (un pour les associations et l'autre pour les personnes en difficultés sociales). Ces guides ont été validés par mes maîtres de stage, et le professeur Christine Aubry et Magali Ramel d'ATD Quart Monde.

L'analyse de de ces entretiens nous ont permis de savoir les attentes et les objectifs des diverses des divers acteurs sur le projet de jardin. Cependant, nous n'avons pas beaucoup de choses sur les attentes des personnes en difficultés vu que nous n'en avons rencontré pour l'instant que deux (voir le tableau des acteurs rencontrés aux annexes)

F. Objectifs et attentes des acteurs sur le projet de Jardin nourricier de Neuves-Maisons

Le jardin nourricier de Neuves-Maisons est un projet où divers acteurs coopèrent autour d'un projet commun ; il est donc nécessaire de connaître les objectifs et les attentes des acteurs sur ce projet afin de co-construire un projet qui répond à l'attente de tout le monde. Dans ce projet, les acteurs initiateurs du projet ont déjà défini leurs attentes, mais

il n'est pas certains que les acteurs intermédiaires et les habitants qui n'étaient pas encore impliqués aient les mêmes objectifs. Les jardins nourriciers comme leur nom l'indique, répondent aux besoins alimentaires des usagers.. En effet, pour les initiateurs du projet et en cohérence avec les objectifs de la démarche « se nourrir lorsqu'on est pauvre » leurs principaux objectifs sont d'offrir un jardin à des personnes en précarités alimentaires ce qui va leur permettre d'accéder dignement à une alimentation de qualité.

Par ailleurs, d'autres objectifs et attentes secondaires s'ajoutent à la fonction alimentaire. Pour le maire, c'est particulièrement important : il souhaite avoir un espace de vie, de convivialité qui renforcera les liens entre les personnes en situation de précarités afin de lutter contre leur isolement. Selon les autres acteurs cette fonction est plus secondaire,. Cette volonté du maire de faire de jardins un espace de vie projette d'une certaine manière un modèle de gouvernance ou une forme d'exploitation : il pense plus à des parcelles exploitées collectivement qu'à des parcelles exploitées individuellement ; il rejette l'idée que les usagers aient des parcelles exploitées à titre individuel.

Les objectifs prédéfinis par la démarche, c'est-à-dire un projet participatif où les acteurs vont définir ensemble leurs projets, posent ainsi certains problèmes au maire qui n'ose pas s'exprimer clairement sur ses attentes. En effet, son projet est de rendre le jardin collectif alors que certaines des personnes en difficultés sociales souhaiteraient peut-être avoir des parcelles individuelles et la démarche se nourrir quand on est pauvre signifie qu'on doit en tenir compte. A l'inverse, le directeur du pays soutient que le fait d'avoir des parcelles individuelles n'est pas contradictoire à un espace de vie et de partage. : le jardin peut en effet être géré par une association qui va assurer son animation en favorisant des conditions qui renforcent la solidarité et la cohésion sociales entre les usagers.

Pour les acteurs, leurs principaux objectifs sont d'avoir un jardin qui répondent à une fonction alimentaire pour les personnes en difficultés ; et la prise en compte des attentes secondaires dépendra du modèle de gouvernance qui sera défini en concertation lorsque tous les acteurs seront mobilisés notamment les personnes en difficultés sociales. Par ailleurs, le pays Terres de Lorraine souhaite que ce projet de jardin soit l'occasion de mieux intégrer les personnes en difficultés sociales dans la société et de leur donner l'opportunité de s'exprimer car souvent ces personnes ne sont pas écoutées et ne sont pas

impliquées dans les prises décisions dans les démarches alimentaires de territoire. Cette position est partagée par ATD Quart Monde qui s'engage pour que les personnes pauvres soient entendues dans les grands débats, ce qui explique la particularité de la démarche se nourrir lorsqu'on est pauvre avec l'implication des acteurs dans tout le processus (de la mise en place jusqu'à la l'exploitation du jardin).

Les acteurs intermédiaires qui adhèrent à la démarche « se nourrir lorsqu'on est pauvre » souhaitent que le jardin réponde à des besoins alimentaires pour des personnes en situation de précarités. Par ailleurs, lors des entretiens et des échanges avec des bénévoles du secours populaire et des professionnels de la maison des solidarités, ces acteurs évoquent aussi la fonction sociale des jardins partagés, c'est-à-dire un lieu de vie favorisant la cohésion sociale entre les habitants. Toutefois si cette fonction sociale est attendue par les acteurs, ils accordent plus de sens à la fonction alimentaire par un accès digne et durable d'une alimentation de qualité pour tous.

Enfin, les deux habitants en difficultés sociales ont mis l'accent sur la fonction alimentaire du jardin. Selon eux le jardin sera l'occasion de produire des aliments de qualité afin de consommer des aliments frais garantissant leur santé. La diversification de leur alimentation grâce à la production du jardin est une forte préoccupation chez ces personnes. Une femme souligne que le jardin le permettra d'avoir une alimentation en quantité et en qualité ; pour cette mère de famille de deux enfants, le jardinage est une nécessité car elle peine à donner à manger à ces deux enfants, surtout pendant les vacances où un de ses enfants, en internat pour ses études, regagne la famille. Que ce soit pour la personne qui habite Marron ou celle qui habite Neuves-Maisons, le jardin sera pour elles l'occasion d'être occupées car elles n'ont pas d'emplois et vivent une extrême solitude dans leurs logements. Elles souhaitent avec le jardin rencontrer d'autres personnes afin de partager des connaissances sur le jardinage et vivre ainsi des moments convivialités. Le jardin est donc conçue pour elles comme un moyen d'insertion sociale. L'analyse des propos de ces deux femmes montrent bien que le projet de jardin nourricier répond à une demande sociale au-delà de la volonté politique des élus ; la viabilité du projet n'est pas une chose à douter où à remettre en cause, d'autant qu'il existe des personnes en précarités alimentaires sur Neuves-Maisons qui ont honte d'avoir recours à l'aide alimentaire des associations caritatives. Ainsi lors d'un entretien, l'une

des enquêtées révèle qu'elle ne va plus au secours populaire à cause de problèmes logistiques. Selon elle, le secours populaire donne trop d'un seul coup et elle ne peut le transporter et elle doit demander aux personnes véhiculées de lui transporter ses sacs d'aliments. Sa dignité l'empêche de recourir au secours populaire alors qu'elle est au RSE et qu'elle subit une insécurité alimentaire énorme en raison de ses charges sur le logement et l'électricité.

Enfin la question de la logistique constitue un point de blocage pour le projet jardin : l'une des deux femmes entretenues, se soucie de la distance entre le site des étangs et son domicile. Comme elle n'est pas véhiculée, il lui faut une demi-heure à pieds pour aller de son domicile au site des étangs. Cette femme souhaite que ces paramètres soient pris en compte dès le début du projet à l'occasion des réunions de concertations afin de trouver une solution.

Pour la gouvernance des jardins, ces deux femmes disent qu'elles n'ont pas d'idées sur la gouvernance des jardins ; pour elles, l'essentiel est que les parcelles soient mises à la disposition des personnes pauvres à des prix abordables.

L'analyse des entretiens avec les divers acteurs nous confirme que la fonction alimentaire est l'objectif principal.. Mais quelles que soient les attentes secondaires, la fonction principale doit être de répondre à une alimentation de qualité puisque c'est la demande des personnes cibles.

Conclusion

La pauvreté et l'alimentation sont une question recherche et de société. Depuis quelques années, les acteurs politique et d'autre acteurs de territoire commencent à penser à leur alimentation notamment à sa provenance. Cet attention portée à l'alimentation est liée aux scandales alimentaires qui ont frappé la société dans les dernières années tels que la vache folle, l'utilisation des pesticides par les industries agroalimentaires qui impactent la santé des consommateurs. S'ajoutent également des questions environnementales, économiques pour certains territoires qui souhaitent redynamiser leur économie par la promotion de l'agriculture locale et du consommateur local. Ainsi plusieurs territoires se sont engagés à territorialiser leurs alimentations par des démarches alimentaires de territoire d'où l'émergence des projets alimentaires territoriaux.

Le pays Terres de Lorraine est un territoire nouvellement engagé dans les démarches alimentaires de territoire en coopération avec le mouvement ATD Quart Monde et d'autres acteurs de son territoire notamment les associations caritatives et les travailleurs sociaux. La démarche alimentaire du pays Terres de Lorraine « se nourrir lorsqu'on est pauvre, accès digne et durable à une alimentation de qualité pour tous, vecteur de cohésion sociale et de citoyenneté » est une démarche qui se particularise par rapport aux autres démarches alimentaires de territoire. Le Pays Terres de Lorraine, dès le début de son projet alimentaire territoriale donne priorité à l'accès digne et durable à une alimentation de qualité pour les personnes pauvres et ceci tout en mobilisant le maximum d'acteurs de son territoire autour de la démarche.

Soucieux de l'insécurité alimentaire chez les personnes en difficultés sociales, des problèmes de santé et de la perte de dignité dont est victime cette frange de la population, le Pays Terres de Lorraine réagit par deux axes principaux :

- Expérimentation des achats groupés en collaboration avec des agriculteurs locaux dans un partenariat gagnant qui constitue un moyen de promouvoir les agriculteurs locaux en leur procurant un nouveau marché d'écoulement de leur productions. Elle favorise aussi l'accès à des produits frais de qualités et locaux à des personnes pauvres connaissant la précarité.
- Favoriser l'accès à la terre aux personnes pauvres afin de développer des jardins nourriciers, dont la première expérimentation est en cours avec la mise en œuvre du jardin nourricier de Neuves-Maisons sur lequel je travaille dans le cadre de ce stage.

A l'image de la majorité des démarches alimentaires de Territoires, et de projets collectifs, le pays Terres de Lorraine et la commune de Neuves-Maisons sont confrontés à des difficultés pour mobiliser le maximum d'acteurs sur le projet de jardin. J'ai évoqué des hypothèses dans mon introduction sur la mobilisation des acteurs autour du projet, notamment une difficulté liée au fait que l'initiative n'est pas venue des habitants. La mobilisation des acteurs intermédiaires constituant les relais entre les acteurs initiateurs

et les habitants est une phase nécessaire mais très difficile qui nécessite beaucoup de concertation et de temps.

De surcroît, nous avons constaté que les personnes pauvres ne sont pas du tout impliquées dans les démarches alimentaires de territoire surtout sur la prise des décisions. Elles sont peu accessibles et pas faciles à joindre par téléphone car elles ne répondent pas à des inconnus, elles constituent des publics fermés, isolés. Leurs situations de non paiement de factures les déconnectent des autres personnes et les enferment. ,

Pour la mise en œuvre des projets collectifs qui appelle à la mobilisation des personnes en difficultés, il convient que les initiateurs prennent en compte tous ces problèmes dont elles sont victimes. La mobilisation est longue et difficile et ce facteur temps est à prendre en compte pour le montage de projet collectifs. Il faut notamment multiplier les cadres de concertation par l'organisation de réunions d'information sur le projet.

En l'absence d'une mobilisation complète de tous les acteurs sur Neuves Maisons, l'objectif du pays est d'élargir l'expérimentation «se nourrir lorsqu'on est pauvre» à tout le Territoire.

Par ailleurs, la mobilisation des personnes en difficultés, et des associations de quartiers sur la démarche «se nourrir lorsqu'on est pauvre» reste un problème majeur, un défi pour le pays Terres de Lorraine et les acteurs. Sur les achats groupés à Toul et sur le projet jardin de Neuves-Maisons, les associations de quartiers et les personnes pauvres sont toujours absentes dans les réunions de concertations et de prise de décision. La question est de savoir pourquoi les associations et les habitants ne participent à ces réunions? Et comment mobiliser les mobiliser au tour de la démarche notamment à la prise de décision.

Tableaux des annexes

Tableau 1: les acteurs rencontrés et contexte ou activités développées par ses acteurs.

N	Acteurs	Responsabilités	Activités ou initiatives	Objectifs de l'activité	Localisation
1	Mme Dolores	Directrice résidence des personnes âgées	Jardin partagé en pied d'immeuble	Lutter contre l'isolement des personnes âgées	Résidence Autonomie-Neuves-Maisons
2	Jean Luck Bainville	Président du FJEP(Foyer Jeunesse Education Populaire)	Jardin Partagé au parc de Lardenois avec les association locale de Neuves-Maisons	Redynamiser le parc , favorisé un lieux de partage entre les habitants, notamment chez personnes en difficultés(fete de la soupe)	Parc de Lardenois (Neuves-Maisons)
3	Yannick et Mathieu	Directeur de la MVA(maison de la vie associative)	Participation des adolescents au jardins partagé de la résidence et au quartier Cumène	Développer des l'intergénérationnel, initier les jeunes au bénévolat et à la participation au actions collectives	Résidence Autonomie et Quartier Cumène(Neuves-Maisons)
4	Mme Véronique	Présidente de l'association de quartier tous ensemble à Cumène	Jardin partagé à Cumène	Renforcer les lien sociaux entre les habitants du quartier, des moments de partage sur toutes les dimensions	Quartier Cumène Neuves-Maisons
5	Alexandre Ducret	Directeur de l'AGAFAB(Association de Gestion, et d'Animation du Foyer Aristide Briand)	Participation des résidents au jardins partagé du Parc de Lardenois	Lutter contre l'isolement de ces personnes en difficultés, favoriser leur insertion sociale	Parc de Lardenois
6	-Martine Graffes et	Directrice et directrice adjointe CCAS	Distribution de dons alimentaires	Lutte contre la pauvreté et favoriser	Neuves-Maisons

	-Justine Colin(CCAS)	Neuves-Maisons	aux personnes en précarité alimentaire	la justice alimentaire	
7	Mme Asdolcini	Travailleur à la Maison des solidarité département de Meurthe et Moselle, siège Neuves- Maisons	Accompagner les personnes en difficultés sociale sur les procédures administratives à suivre afin de bénéficier d'un soutien	Lutte contre la pauvreté, accompagner les pauvres à sortir de leur situations	Siège social(Neuves- Maisons)

8	Mme Ecerise	Travailleurs sociaux à maison des solidarité Meurthe et Moselle	Mobilisation des personnes en précarité sur le projet de jardin nourricier	Accompagner les personnes en difficultés sociale	Siège social Neuves- Maisons
9	Brigitte Donnet	Militante ATD Quart Monde Nancy	Personne engagée dans la démarche se nourrir lorsqu'on est pauvre	Favoriser l'accès à l'alimentation au personnes démunies	Résidant sur Nancy
10	Mme Peggy Dangerles	Chargé de mission programme LEADER Terres de Lorraine	Favoriser l'entrepreneuriat locale, et l'installation de nouveaux maraîchers, valorisation des friches	Assurer le suivi du programme LEADER en Terre de Lorraine sous la responsabilité de l'UE	Siège du pays à Colombey les – Belles
11	Mouctar Diallo	Coordonnateur du CLS(Contrat Locale de Santé) Pays Terres de Lorraines	Priorités accordés à l'accès au soins chez les personnes âgées et les personnes en difficultés sociales	Faciliter l'accès au soins à tout le monde notamment les personnes en difficultés»	Siège du Pays à Colombey -les belles
12	Mme Viviane	Militante ATD Quart Monde de Nancy	Militante engagée dans la démarche «se nourrir lorsqu'on est	Sensibilisation à l'accès digne et durable à une alimentation de	Rencontré le 8 Mars à l'occasion du forum de TOUL

			pauvre»	qualité pour tous par la démarche se nourrir lorsqu'on est pauvre»	
13	Mme VINCHELIN et Mireille	Bénévoles secours populaire française Neuves-Maisons	Gestion de la distribution de l'aide alimentaire aux personnes pauvres	Lutte contre l'insécurité alimentaire, favoriser le droit à l'alimentation	Neuves Maisons
14	M. Yves	Bénévole à Habitat Humanisme, animateur du jardin partagé des habitants de la résidence d'Alexandre gérée par habitat humanisme	Jardin partagé en permaculture avec les habitants	Créer de liens sociales entre les résidents, lutter contre l'exclusion de ces personnes en difficultés, développer l'esprit de partage et de travail collectif chez résidents	Pulnoy

15	Mme Sophie Dolcini	Chargé projet de territoire Moselle et Madon	Achat de terres en friche au Rondeau afin d'installer des maraîchers en liens avec une cuisine centrale pour la restauration collective	Valoriser les friches, Promouvoir l'agriculture locale et le consommé local dans la restauration collective	Sites du Rondeau sur la commune de Pont Saint Vincent
16	Mélanie Barrotin	Animateur jeunesse Flancas Meurthe et Moselle	Engagée dans les achats groupés, membre du groupe de travail de Toul	Faciliter l'accès à des produits locaux aux personnes en précarité	Neuves-Maisons Toul
17	Edith Favenc	Chargé de projet prévention et gestion des	Projet de compostage des déchets ménagers, 15	Valoriser les déchets, augmenter la productivités des jardiniers sans	Poles techniques de la communauté de commune

		déchets ménagers communauté de commune Moselle et Madon	personnes formées au compostage des ordures ménagères	l'utilisation de pesticides	Moselle et Madon
18	Simon Isabelle	Habitante intéressée par le projet jardin	Faire du jardin partagé	Se nourrir, sortir de l'isolement, avoir une préoccupation	Neuves-Maisons
19	Madame Cécile Robillard	Personne intéressée par le projet jardin	Faire du jardinage	Accéder à une alimentation de qualité dignement, sortir de l'isolement, partagé des moments de convivialité, tisser des liens sociales	Maron

Tableau 2 : PROGRAMME DE JOURNÉE DE TERRAIN DU 23/04/2019 SUR TERRES DE LORRAINE

Heures	lieux	activités	acteurs	Objectifs
9h 45	Mairie de Neuves-Maisons 1 rue Capitaine Caillon	Accueil	Le maire et le DS de Neuves-Maisons	Point de départ pour faciliter les visites
9h 55-11h	Site des étangs(Neuves-Maisons)	Projet de jardin nourricier	Mairie de Neuves-Maisons, Terres de Lorraine, et les associations	Production alimentaire, renforcer les liens de solidarité, convivialité et partage,
11h 15-11h 25	Le site du rondeau(Neuves-Maisons)	Futur projet de maraîchage relié à une cuisine centrale	Com-com Moselle et Madon, Terres de Lorraine grâce au programme LEADER	Promouvoir la consommation locale, et valoriser les friches, création d'emplois par l'installation de maraîchers
11h3 5-11h	Parc du lardenois(Neuves)	Jardin partagé	FJEP, associations caritatives, Tous ensemble	Lutter contre l'isolement, renforcer les liens de partage, de

55	-Maisons)		à Cumène, AGAFAB	solidarité et de convivialité, redynamiser le site
12h 5-12- 15	Jardin à Cumène(Neuves-Maisons)	Jardin partagé cultures hors sol dans bagnes	Tous ensemble à Cumène, MVA(adolescents)	Renforcer les liens de solidarité, de partagé entre les jeunes du quartier
12h 20- 14h1 0	Déjeuner lieux pas encore précisé		Les participants de la journée	Reprise de force et mieux échanger sur le projet de jardin
14h 20- 14h 40	Association vignes et vergers du Saintois, président Jacques Willer(Pont ST Vincent)	Des vignes et vergers	Associations et le pays Terres de lorraines et la mairie	Redynamiser les vergers, améliorer la biodiversité et la sauvegarder les végétaux menacés et souvent rares
14h 40, direct ion Ogné ville	Jardin partagé de la commune (Ognéville dans le Saintois)	Jardin partagé communale	La commune et les habitants	Renforcer la solidarité, le partagé et la convivialité entre les habitants du village

NB : fin de la journée à 17h, direction Gare de Nancy pour le retour sur Paris de Fanny et Christine. Tableau 2 :

Guide d'entretien aux associations de quartiers

I/ Présentation de l'association

Depuis quand est créée l'association ?

Dans quelle contexte est créée l'association ?

Combien de membres compte l'association ? Et quelles sont les modalités d'adhésions ?

Quelles sont domaines d'interventions ?

Quelles sont les objectifs de l'association ?

II/ Dynamique organisationnelle de l'association

Comment est mise en place le bureau de l'association ?

Combien de temps dure le mandat ?

Combien de fois se rencontre les membres de l'association par mois ou par année ?

Quelle sont les sources de financement de l'association ?

III/ Action publiques et collectives

L'association travaille t-elle avec les collectivités ? si oui comment et dans quelles domaines ?

Comment l'association gère son jardin partagé ou familiaux ?

Quelle démarche l'association a adopté pour la mobilisation des usagers du jardins ?
Selon votre expérience quelle est la bonne démarche pour faire approprier un projet de jardin au habitants ?
Quelle est la nature de votre jardin ? (partagé, pédagogique, familial, nourricier)
Comment est gérée la production du jardin ?
Si le jardin est partagé ou pédagogique comment les usagers participe t-ils à l'entretien des parcelles ?
Comment vous avez acquis le foncier ?
Si les jardins sont familiaux, quelle sont les critères d'éligibilités pour bénéficier d'une parcelle ? (catégories sociales, modalités financières pour bénéficier de parcelles)
Quelle est la superficie totale du jardin et combien de personnes exploitent le jardin, quelle est la superficie affectée à chaque personnes ?
Quelles sont les liens entre les jardiniers(partage, solidarité, convivialité)
L'association ou les jardinier organise des fetes où se développe des liens sociales, la sociabilité)

Questionnaire aux personnes en difficultés:

Introduction

La ville de Neuves-Maisons met à la disposition des populations de sa commune et des communes voisines une parcelle de 5000 mètres carrés sur le site des étangs à Pont Saint Vincent pour l'installation d'un projet de jardin nourricier. L'idée est de créer un jardin un jardin qui répondra aux différentes attentes des populations sur les fonctions du jardin. Sur ce, la mairie lance un appel à toutes les forces vives de la commune à s'impliquer dans le projet afin de construire ensemble un espace de vie, de solidarité, de convivialité qui répondra à la fonction alimentaire des jardins nourriciers. La dynamique associative existante sur Neuves-Maisons constitue un atout pour la réalisation de ce projet de jardin. Les associations caritatives, les travailleurs sociaux, et les associations de quartier sont les principaux moteurs pour mobiliser les habitants à porter et s'approprier leur projet de jardin.

Projet de jardin nourricier au site des étangs Pont St Vincent :

- 1- Avez-vous déjà exercé de l'agriculture ou du jardinage ? Si oui : Depuis quand, où et quelle était la superficie de votre jardin ? Quelle était la nature de votre jardin ?
- 2- Souhaitez-vous faire du jardinage ? Si oui pourquoi ? Si non pourquoi ?
- 3- Avez-vous accès à la terre pour faire du jardinage ? Si oui : comment ? où ?
- 4- Si vous aviez accès à la terre, quel type de jardin souhaiteriez-vous faire ? (jardin partagé ou parcelles collective, jardin familiaux ou exploitation à titre individuel)
- 5- Êtes-vous intéressé par le projet de jardin au site des étangs où vous serez accompagné par la mairie qui met à la disposition des habitants des parcelles, et des outils de jardinage ?
- 6- Quelles seraient vos attentes sur ce projet de jardin ? quelles seraient vos recommandations/ point d'attention à avoir pour que cela se passe bien ?
- 7- Quels types de jardins souhaiteriez-vous faire?(jardin partagé, individuel, jardin familial ou nourricier)
- 8- Habitez-vous loin du site des étang ? Avez-vous un moyen de transport en commun ou particulier pour accéder au site ?
- 9- Comment souhaitez-vous vous rendre au jardin ? (à pied, ou à voiture)
- 10- Comment souhaiteriez-vous que le jardin soit géré ? (l'acquisition des parcelles, création d'association qui s'occupe de l'installation et de l'adhésion des membres)

Sigles et abréviations

ADSN : L'agence National de développement Terres de Lorraine

AJONC: Association des Jardins Ouverts mais Néanmoins Clôturés

AOC : Appellation d'Origine Controlée

AMAP : Association Pour le Maintien de Agriculture Paysane

CAU : Chaire Agriculture Urbaine

CCAS : Centre communale d'Action Sociale

CLS: Contrat locale de santé

CMU: Couverture Maladie Universelle

CNCDH : Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme

DALO: Droit Au Logement

EGA : Etats Généraux de l'Alimentation

FEAD :Fonds Europeen d'Aides aux diminus

FEADER : Fonds Européen Agricole pour le Développement Rura

FJEP: Foyer Jeunesse Education Populaire

FNARS : Fédération Nationale des Associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale, la(FNARS.)

FNJFC:Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectives

GAL : Groupe D'action Locale

IEVU : Ingénierie des Espaces Végétalisés Urbains

MVA : Maison de la Vie Associative

NOURAD : Nouvelle Ruralité Agriculture et Développement Local

ONU : Organisation des Nations Unies

LEADER : Liaisons Entre acteurs pour le Développement de l'Economie Rural

PAC : Programme Agricole Commune

PADES : Programme Autoproduction et Développement Social

PAT : Projet Alimentaire Territorial

PNA : Programme National pour l'Alimentation

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

RMI : Revenu Minimum d'Insertion

RSA: Ressource de Solidarité active

SAFER: Sociétés d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural

TEPos : Territoire à Energie Positive TEPos

TEPCV : Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte

Références bibliographiques

Amartya Sen «les différentes approches de la pauvreté», 1987

Antoine A., Chaillet, G., Franco, I. et al, 2018. Lutter contre la précarité alimentaire en Europe. La lutte contre la précarité alimentaire. Journal Rosolis n°19

Aragau, C., Darly, S. , Falies, C. al. Les liens invisibles entre agriculture de proximité et commerce alimentaire dit « éthique ».

banque mondiale, rapport annuel 2018

Bernard Ravailon, « création et solidarité dans la grande ville ouvrière », publication de l'université

Saint-Etienne, 2003, P.249

Colloque « La renaissance rurale d'un siècle à l'autre ?» et May, 2016, Toulouse, France.

« nal-013442980 »

Billion, C., Baritoux V., Loudiyi, S, et al. (2015). Vers une alimentation de proximité : quelle place des acteurs de la distribution dans la gouvernance alimentaire territoriale ?; conférence journée de la proximité. Construire les proximités dans un monde global, Tours.

Blatrix, C. (2009). La démocratie participative en représentation. Sociétés contemporaines 2009 12, n° 74, P.97 – 119. DOI 10.3917/soco.074.0097.

Chiffolleaux, Y., Paturel D. (2016). Les circuits courts alimentaires « pour tous », outils d'analyses de l'innovation sociale. Innovations 2016/2 (n°50), p.191-210

Denis J.-P., Jardins familiaux d'hier et d'aujourd'hui, mémoire Thechnique du Paysage, école nationale d'ingénieurs en techniques horticoles et paysage (Edith) direction générale des services techniques de la ville de Nantes, 1980, 243p.

DRAFF Languedoc- Roussillon. Construire son projet alimentaire territorial, repère et outils. Focus sur quelques initiatives en Languedoc-Roussillon. Edition 2015.

Farge A., Lae J-F., Cingolani P., Magloire F., Sans visages. L'impossible regard sur le pauvre, Paris, Bayard, 2004.

Gueslin A., Les gens de rien. Une histoire de la grande pauvreté de la France, Paris, Fayard, 2004.

Huguette Boissonat Pelsy; Magali Ramel « se nourrir lorsqu'on est pauvre avec 57 euros par mois? », Juillet 2018. Recherche du « laboratoire d'idées» santé d'ATD Quart Monde avec la participation du Cabinet Etude et développement.

Jean Claudes Demeures, « La nature dans la ville » Juin- Septembre 1997, P.7

John Rawls à travers son livre « Théorie de la Justice », 1971, p.120

Martin Ravailon :« Comparaisons de la Pauvreté », (1996)

«Politiques alimentaires urbaine actes », actes de la rencontre internationale sur les expériences en Afrique, Amérique latine et Asie, 16-18 Novembre 2015, montpellier, France.

Rastoin, J L, (2006). Le système alimentaire mondiale est t'il soluble dns le développement durable ? Waking paper, n°5.

RnPat. Cocostruire votre projet alimentaire territorial (2018)

Rapport sur le développement humain PNUD-Algérie 2006, p.17

Tozzi Pascal, Andréa Nicolas, « Ecoquartiers françaises et jardins collectifs : « actualité et perspectives », La reve électronique en science de l'environnement septembre 2014.

Tozzi Pascal, « Animation et participation citoyenne dans les quartiers durables : expériences française de jardins collectifs », Colloque international « Animation, cultures et citoyenneté »

wwwpayspaysterresdelorraines
wwwagriculturemeutheetmoselle
maisondel'emploisterresdeloraine

Table des matières

Sommaire	Erreur ! Signet non défini.
REMERCIEMENTS	Erreur ! Signet non défini.
Introduction.....	Erreur ! Signet non défini.
Problématique ou question problématisé du stage :	Erreur ! Signet non défini.
I. Présentation des structures d'accueil	Erreur ! Signet non défini.
1.1. Les commanditaires : des acteurs nombreux	Erreur ! Signet non défini.
1.2. Le pays Terres de Lorraine	Erreur ! Signet non défini.
1.2.1. Présentation du territoire	Erreur ! Signet non défini.
1.2.2 La structure du Pays Terres de Lorraine	Erreur ! Signet non défini.
1.3 Le réseau agriculture urbaine et alimentation des personnes vulnérables.....	Erreur ! Signet non défini.
Signet non défini.	
1.4- La mairie de Neuves-Maisons.....	Erreur ! Signet non défini.
1.4 Le partenariat des acteurs	Erreur ! Signet non défini.
2. L'objet du stage au tour de la démarche «se nourrir quand on est pauvre» et le sujet du mémoire	Erreur ! Signet non défini.
2.1. Le stage et les attendus du stage	Erreur ! Signet non défini.
2.2. La question de recherche: problématiques et méthodes ...	Erreur ! Signet non défini.
II. " La démarche se nourrir lorsqu'on est pauvre, accès digne et durable à une alimentation de qualité vecteur de cohésion sociale et de citoyenneté": Une démarche à inventer qui appelle la mobilisation de tous acteurs.....	Erreur ! Signet non défini.
1. <i>Pauvreté et alimentation : Une question sociétale et de recherche.</i>	Erreur ! Signet non défini.
défini.	
La Pauvreté : Une brève revue de la littérature.....	Erreur ! Signet non défini.
1.1. b L'alimentation.....	Erreur ! Signet non défini.

2- Les outils mise en œuvre par le projet.....	Erreur ! Signet non défini.
2.1- Les achats groupés.....	Erreur ! Signet non défini.
A. Contraintes de mobilisation des acteurs autour des achats groupés	Erreur ! Signet non défini.
défini.	
B. Perspectives sur les achats groupés.....	Erreur ! Signet non défini.
2.2 Les jardins collectifs	Erreur ! Signet non défini.
A. Histoire des jardins collectifs.....	Erreur ! Signet non défini.
B. Définition et typologie des jardins collectives.....	Erreur ! Signet non défini.
3 - Méthodologie pour la mise œuvre du jardin nourricier de Neuves-Maisons en mars 2020	Erreur ! Signet non défini.
A. Le foncier: le site des étangs situé sur la commune de Pont Saint Vincent	Erreur ! Signet non défini.
Signet non défini.	
B. Identification et observation des initiatives de jardins partagés existant sur Neuves-Maisons	Erreur ! Signet non défini.
C. La diversité des acteurs au tour du projet de jardin nourricier de Neuves-Maisons	Erreur ! Signet non défini.
Erreur ! Signet non défini.	
Figure 1: Diversité des acteurs au tour du projet jardin, Lam, 2019 ..	Erreur ! Signet non défini.
défini.	
D. La mobilisation des divers acteurs et les contraintes de mobilisa	F. Objectifs et attentes des acteurs sur le projet de Jardin nourricier de Neuves-Maisons
Erreur ! Signet non défini.	
Conclusion	Erreur ! Signet non défini.
tion	Erreur ! Signet non défini.
E. Réalisation et analyse des entretiens avec les acteurs	Erreur ! Signet non défini.
Tableaux des annexes	Erreur ! Signet non défini.
Sigles et abréviations	Erreur ! Signet non défini.
Références bibliographiques	Erreur ! Signet non défini.
Table des matieres	Erreur ! Signet non défini.